

LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

Assemblée Générale

Samedi 7 janvier 2017

1) Intervention de M. Philippe THEBAULT, maire de Saint-Gilles	2
2) Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 24 septembre 2016 à Locminé	5
3) Intervention du Président de la Ligue de Bretagne	5
4) Élections	10
a) Présentation de la liste pour l'élection du Comité de Direction de la Ligue (vote)	10
b) Présentation des candidats à la délégation représentant les clubs à Statut Amateur aux Assemblées Fédérales	16
5) Intervention du Nouveau Président de la Ligue de Bretagne (2016/2020)	15
6) Modifications des règlements.....	19
a) Championnats Seniors suite à la réforme des compétitions	19
b) Groupements Jeunes	27
c) Statut régional des Éducateurs.....	32
d) Statut régional de l'arbitrage	33
7) Interventions des Personnalités.....	38
8) Remise du chèque AFM Téléthon	41

L'assemblée générale est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Hillion.

M. le Président.- Bonjour à tous. Vous avez dans vos enveloppes des bulletins de vote. Ils ne seront pas autorisés car tous les votes auront lieu avec les boîtiers électroniques. Au cas où nous aurions un souci technique, nous serions obligés de nous saisir des bulletins papier. Je tiens à remercier la ligue Atlantique de nous avoir prêté les boîtiers électroniques.

Je vais tout de suite passer la parole à M. Thébault, maire de Saint-Gilles qui a mis cette salle à notre disposition. Nous étions venus ici en 2008. Pourquoi Saint-Gilles ? Dans les statuts, il est prévu que cela se fasse à Rennes ou au siège de la Ligue, mais à Montgermont, il n'y a pas de salle adéquate. Nous avons considéré que l'agglomération rennaise était habilitée à accueillir cette assemblée électorale. Je tenais personnellement que ce lieu soit choisi pour un accès facile de tout le monde. Le nord-ouest de Rennes était intéressant, la seule crainte que nous avions encore hier était les conditions climatiques qui auraient pu entraver cette assemblée. Si malheureusement beaucoup de gens n'avaient pas pu venir, s'il n'y avait pas eu de quorum, nous aurions dû la reporter dans 15 jours.

1) Intervention de M. Philippe THEBAULT, maire de Saint-Gilles

M. THEBAULT.- Je suis très heureux d'accueillir les représentants de la Ligue de Bretagne de football ainsi que les représentants des clubs de la région Bretagne. Je vous souhaite la bienvenue ici à Saint-Gilles dans cette salle.

Monsieur le Président, je vous remercie de me donner la parole, c'est un honneur pour moi. Tout d'abord pour appuyer mes propos, je voulais regarder un peu dans le rétroviseur et vous raconter très rapidement la création du club de Saint-Gilles. Le football à Saint-Gilles, c'est toute une histoire. C'est en 1951 à l'initiative d'un jeune notaire, Louis Abraham, qui avec Ernest Chamard, a créé le premier club de foot. La commune à l'époque comptait 1 200 habitants. Le président de ce club a acheté une prairie tout près d'ici, des poteaux téléphoniques étaient récupérés pour la construction de deux vestiaires autour de la buvette et ce terrain un peu en pente était bordé d'un ruisseau où les joueurs pouvaient se laver après les matches.

Avec l'évolution de sa démographie, la commune s'est dotée d'un nouveau terrain homologué avec des vestiaires dans ce qui est devenu aujourd'hui une zone artisanale. Le club a évolué de nombreuses années en DSR en se faisant remarquer en coupe de France en éliminant le club de CFA de Saint-Malo. Le club a toujours eu de très bons contacts avec le Stade Rennais et Georges Bellon*, ici présent, avait négocié la première rencontre de lever de rideau en promotion d'honneur avec le match Rennes contre Blois devant 8 000 spectateurs.

Malheureusement, Saint-Gilles avait perdu 5-0. Nous avons connu en 2006 la jeunesse des débutants avec 3 200 enfants. Cette organisation qui avait remporté un énorme succès sous un soleil éclatant.

En 2008, l'Assemblée générale de la Ligue s'était déjà déroulée à Saint-Gilles, ici dans cette salle. Comme vous avez pu sûrement le constater, notre complexe a un peu, et même beaucoup, évolué. Nous avons maintenant 4 300 habitants avec un peu plus de 300 adhérents à la section foot, et environ 1 500 personnes adhèrent aux différentes sections sportives fédérées par l'union sportive. Pour l'inauguration de ce nouveau complexe qui se tient juste à côté de cette salle, des anciens pros du Stade Rennais étaient venus donner la réplique aux joueurs locaux.

C'est vrai qu'aujourd'hui, la commune a investi de façon importante en construisant des vestiaires, un terrain en herbe, un terrain synthétique avec éclairage qui permet de s'entraîner par tous les temps et toute l'année, et un club-house pour pouvoir se réunir après les matches. Nous continuons à soutenir le club par la prise en charge d'un entraîneur qui encadre les jeunes et les seniors.

Je partage particulièrement l'enjeu et l'objectif du club et de sa présidente, Charlène Eon. D'abord, car elle souhaite mettre en avant la formation, l'encadrement des jeunes avec l'appui des bénévoles. La formation pour que certains deviennent arbitre. Si je partage l'objectif de la formation, c'est parce que l'on sait qu'il faut du temps pour créer un projet et former une équipe senior car parfois, certains joueurs sont attirés par de plus gros clubs et dans ce cas, on doit tout recommencer. Mais c'est aussi une satisfaction de voir des joueurs évoluer de cette façon.

Aujourd'hui nous évoluons en D1, mais je suis sûr que ce parcours, que Charlène avec son bureau et ses bénévoles ont mis en place, finira par payer et nous aurons l'opportunité de monter. Je trouve que le projet qu'elle porte avec son bureau est très intéressant et bénéfique pour le club.

Je suis toujours admiratif par l'engagement et le dynamisme des bénévoles et je ne cache pas qu'avoir le regard d'une femme sur ces enjeux en fait un atout important. De plus, nous avons la chance d'avoir une deuxième femme qui s'investit en tant que trésorière au sein du club. J'insiste sur le rôle des femmes car le football a toujours été un peu plus marqué par les hommes. Il se féminise, je trouve que c'est très bien. Certains clubs commencent à avoir des équipes féminines et j'ai cru comprendre, Monsieur le Président, qu'à la fin de cette assemblée générale, quelques femmes devraient aussi vous rejoindre.

J'ai été pendant plusieurs années le président de l'union sportive. Je connais bien la vie des sections et depuis quatre ans, le club de Saint-Gilles propose des groupements avec des communes voisines (Gévezé, Parthenay) pour constituer des équipes de jeunes. Maintenant, en tant que maire, nous nous posons des questions lors de nos investissements, comme par exemple mutualiser des terrains, des complexes avec d'autres communes. Ce sont des débats ouverts que nous avons entre élus et maires de communes voisines. Notre rôle d'élus est d'accompagner et de comprendre le fonctionnement des clubs et leurs attentes, pour

permettre un accueil de qualité et pratiquer un sport dans de bonnes conditions. Je sais pour avoir lu votre interview dans Ouest France hier que vous partagez les quelques éléments que je viens de donner.

En conclusion, je vous souhaite une très bonne assemblée générale. À un moment donné, je serai obligé de vous quitter, retenu par d'autres obligations, je vous souhaite une bonne assemblée et mes meilleurs vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année 2017. Merci.

(Applaudissements.)

M. le PRESIDENT. - Merci, Monsieur le Maire. Avant de continuer cette assemblée générale et passer la parole à M. Le Galloudec qui va mener les débats comme il le fait comme d'habitude, je voudrais aujourd'hui que nous ayons tous une pensée pour une date anniversaire. Le 7 janvier, c'était Charlie Hebdo. Depuis malheureusement, beaucoup de personnes ont été l'objet d'attaques de fanatiques : le 13 novembre au Bataclan, Nice au mois de juillet, plus récemment l'Allemagne qui a été touchée, la Turquie. Nous ne sommes jamais à l'abri et pour penser à tous ces gens qui ont laissé la vie alors qu'ils étaient à un spectacle ou qu'ils faisaient leur travail, pour tous ceux qui sont proches du football, de notre famille du football, et je pense plus particulièrement à Pierre Rochcongar qui a été pendant longtemps membre de direction de la Ligue, à tous ceux qui vous sont proches, je vous demande de vous lever pour observer une minute de silence.

(Il est observé une minute de silence.)

Monsieur le secrétaire général, vous avez la parole.

M. LE GALLOUDEC. - Bonjour à tous et à toutes. Je vais appeler Georges Giboire, membre de la commission régionale de surveillance et des opérations électorales pour la présentation de modalités d'utilisation des boîtiers pour le vote électronique.

M. GIBOIRE. - Bonjour. C'est une nouveauté, une première en Ligue de Bretagne, nous allons procéder au vote avec un boîtier. Nous allons vous faire la présentation, toutes les personnes qui représentent un club ou qui sont déléguées de district, vous avez tous ce petit boîtier. Il y a 14 boutons, mais seuls les chiffres de 0 à 9 nous concernent aujourd'hui. C'est très simple, il n'y aura que deux chiffres qui seront utilisés. M. Le Galloudec dira : « Vote ouvert », et ce n'est qu'à ce moment-là que vous pourrez voter : 1 (pour) ou 2 (contre).

Le voyant du boîtier s'allume momentanément en vert lorsque vous allez voter, indiquant que le choix qui vient d'être effectué a bien été validé. Si vous appuyez sur un chiffre, il n'est plus question d'y revenir, vous ne pouvez plus faire marche arrière. Il faut donc bien réfléchir avant d'appuyer sur le chiffre qui concerne votre décision.

Quand l'utilisateur appuie sur un deuxième bouton pendant que le voyant est vert, celui-ci passe au rouge, indiquant que le nouvel appui n'est pas pris en compte.

Lors d'un vote à choix multiples, il faut attendre que le voyant vert s'éteigne après chaque appui pour saisir un nouveau choix. En fin de réunion, il y aura trois décisions à prendre, vous les prendrez donc à la suite.

Vous prenez vos boîtiers et nous allons les activer. Pour pouvoir voter durant l'Assemblée générale, il faut activer le boîtier de vote qui vous a été remis lors de l'émargement. Pour cela, vous appuyez sur la touche 1.

Les gens qui ne participent pas aux tests ne pourront pas voter au cours de l'assemblée.

(Activation des boîtiers.)

Nous allons faire un test réel : êtes-vous pour ou contre la galette saucisse à la moutarde ?

Ceux qui sont pour appuient sur 1 et ceux qui sont contre sur 2. Attendez le signal du vote.

(Vote test.)

Pour le quorum, 1 559 voix, 785 clubs représentés. Un tiers des clubs, 50 % des clubs, 320. Un tiers des voix, 50 % des voix, 642. Le quorum est atteint.

2) Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 24 septembre 2016 à Locminé

Le vote est ouvert.

Résultat des votes : 96,65 % oui et 3,35 % non.

Le PV est adopté.

Je repasse la parole au Président.

3) Intervention du Président de la Ligue de Bretagne

M. le Président.- Mesdames, messieurs, monsieur le directeur régional de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale, monsieur le maire, messieurs les représentants de la presse, mes chers collègues membres du comité de direction, messieurs et mesdames les délégués des clubs de district, je suis heureux de vous recevoir aujourd'hui à Saint-Gilles, et pour ceux que je n'ai pas vu, je tiens à vous présenter en ce tout début d'année tous mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, de bonne santé, et que cette année 2017 se passe mieux que les deux dernières années qui viennent de s'écouler, j'y faisais allusion tout à l'heure, afin que nous puissions vivre un peu plus sereinement.

Nous sommes à la fin d'une mandature et il est un peu évident que nous nous devons de faire un bilan de ce qui s'est passé. Je vais être relativement bref car Alain Le Galloudec, à la dernière assemblée générale, avait fait un bilan exhaustif. Mais je vais passer rapidement sur ce que nous avons fait ces dernières années et vous présenter ce que nous allons faire dans les années à venir. Et surtout vous présenter la proposition de la liste que vous avez reçue dont vous verrez les visages apparaître sur l'écran.

Ce bilan 2012-2017 se résume en quatre axes, reprenant les sept ou huit propositions que nous avons faites.

Premier axe, l'accompagnement des clubs et le rôle social du football. Bien sûr, nous avons amélioré et développé les infrastructures dans les collectivités. La Ligue de Bretagne a été la première ligue de France au niveau des infrastructures rénovées pour l'Euro 2016 puisque sur 37 millions d'euros de la FFF, trois millions sont venus à la Ligue de Bretagne. Nous avons au moins trois fois plus que les autres ligues. Mes collègues se sont un peu fâchés, à tel point que la deuxième année, la fédération a essayé de faire des enveloppes régionales. C'était un peu tard, car nous avons dépassé le quota, ce qui a fait que l'on n'a pas pu forcément servir tout le monde mais les premières collectivités ont obtenu des crédits importants. Trois millions d'euros pour améliorer les infrastructures, améliorer les terrains, faire des terrains synthétiques, remettre les terrains aux normes, faire des club-houses.

L'accompagnement des clubs avec différents outils mis en place par la Fédération Française de Football. Tout d'abord, le programme éducatif fédéral que nous avons déployé grâce à une équipe technique régionale qui s'est beaucoup investie. Foot club qui est maintenant devenu un outil quotidien pour vous. Les dotations aux finales régionales ont augmenté.

Tout cela a fait que nous avons essayé d'aller au maximum vers les clubs. D'abord pour les aider à avoir le label jeunes, notamment pour les clubs qui jouent les compétitions nationales. C'est important car les aides de la fédération sont un peu liées à cela. Tout cela pour vous dire que nous essayons de faire au maximum pour vous aider.

Toujours dans l'accompagnement et le rôle social des clubs, le service communication de la Ligue s'est beaucoup investi sur le développement des outils digitaux que tout le monde connaît. Sur le site Internet, plus d'un million de pages ont été vues par mois. Les réseaux sociaux, que l'on soit pour ou contre, Twitter, Facebook, sont devenus des outils incontournables, notamment chez les jeunes, si ce n'est que je souhaiterais vous alerter. Attention, soyez vigilants auprès de vos joueurs pour qu'ils n'utilisent pas Facebook pour dire tout et n'importe quoi. Il faut avoir le courage de ses actes, quand on a quelque chose à dire à quelqu'un, on le fait en direct et non par l'intermédiaire de Facebook.

Cela fait un an et demi que l'outil, que vous êtes de plus en plus nombreux à utiliser, qu'est la FMI (feuille de match informatisée) est déployé. Nous sommes dans le deuxième tiers des ligues en utilisation des FMI, certaines sont à 99 %. Pour nous, c'est un peu plus de 80 %. Dans les ligues qui utilisent à 99,9 %, il y a une raison simple : quand ce n'est pas saisi, il y a des amendes derrière, et relativement élevées. Nous n'avons pas l'intention de le faire tout de suite. Quand nous serons à 95 %, si les 5 % restants sont toujours les mêmes, nous envisagerons peut-être de faire autre chose. Nous ne sommes pas très partisans de ces amendes d'abord car la situation financière de la Ligue, que nous avons vue lors de la dernière assemblée, est saine, ce qui nous a permis d'ailleurs de vous remettre gratuitement ces tablettes pour la FMI.

Je vous rappelle que la Fédération avait prévu de financer les tablettes à hauteur de 40 %, les 60 % restants devant être répartis comme suit : 30 % par les clubs et 30 % par les districts. Ici, les 60 % ont été pris intégralement en charge par la Ligue de Bretagne. Ceux qui avaient déjà versé la première année ont vu leur club être crédité de ces sommes. C'est important.

Deuxième axe, la politique technique de la Ligue de Bretagne. Nous sommes très vigilants car le football demande de la technique. Nous avons une équipe technique régionale, sous la direction de son directeur technique régional, Yann Kervella, qui a été renforcée. Aujourd'hui, tous les postes sont occupés. Elle a été restructurée pour être à votre service. J'avoue que c'est une équipe rajeunie, très motivée. J'ai un vrai plaisir à discuter avec l'ensemble des techniciens de la Ligue ; je pense, au-delà de Yann, à Vincent Monnier* qui vient de rejoindre la Ligue, à Fabrice Morel, et également au CTRA qui fait partie de l'équipe technique régionale. Tout cela est important car cela nous permet de faire fonctionner le centre inter régional de formation qui a été mis en place. Et vous avez vu toutes les formations qui existent aujourd'hui. Il n'y a plus d'excuses pour ne plus avoir d'éducateur formé, et je parle bien sûr d'éducateurs.

Réussite du football en milieu scolaire. Avec l'Euro 2016, la Fédération a demandé que l'on rentre dans les écoles, ce qui jusqu'ici n'était pas chose aisée. Nous arrivions à rentrer dans les écoles sous statut privé mais c'était plus difficile avec les écoles publiques. Grâce à Mon Euro, cela a pu se faire et aujourd'hui beaucoup d'écoles ont le football dans leurs activités, et cela porte ses fruits car deux écoles ont participé à des championnats du monde de futsal. Une équipe féminine de Saint-Brieuc est d'ailleurs championne du monde. Et les garçons de Pontivy y ont participé.

Au niveau des sections sportives, je rappelle que Bréquigny Rennes a été championne de France et Pontivy vice-championne.

Ces sections scolaires alimentent les clubs ainsi que les sélections dans les équipes nationales de jeunes, et au niveau des équipes seniors, le gardien du Stade Rennais, Benoît Costil, mais aussi trois Bretonnes, Griedge Mbock, Eugénie Le Sommer et Camille Abily, ainsi qu'une quatrième des Côtes d'Armor, Clarisse Le Bihan.

Grâce à l'Euro, nous avons aussi signé un partenariat avec le Pays de Galles. Je dis souvent que le football se veut éducatif, mais au-delà du football, il est possible de faire des échanges. Donc un partenariat d'échanges avec le Pays de Galles pour une sélection masculine et féminine. Aux vacances de février, les féminines iront au Pays de Galles et les garçons recevront le Pays de Galles à Ploufragan. Cela permet à ces jeunes filles et jeunes garçons de rencontrer des jeunes de leur âge et de perfectionner leur anglais ou français.

Nous avons modernisé les lieux d'accueil. D'abord, le centre technique. Au début de cette mandature, nous inaugurons le deuxième bâtiment du centre technique qui permet d'accueillir des équipes de haut niveau. Toutes les sélections nationales de jeunes sont venues se préparer à Ploufragan. Les techniciens nationaux sont heureux de venir à Ploufragan. Cela les change de Clairefontaine car c'est plus ouvert, surtout avec les mesures de sécurité. Même quand des jeunes sont convoqués, les parents ne peuvent pas rentrer et restent à la porte du centre. Ils sont heureux à venir à Ploufragan d'abord parce qu'il y a l'air marin et il y a toujours du soleil en Bretagne. Cela permet aussi à certaines équipes professionnelles de venir préparer leur saison.

Sera inauguré dans les mois qui viennent le dernier investissement sur le centre technique, nous avons fait un terrain de futsal couvert. Ce n'est pas tout à fait du futsal car ce n'est fermé que sur deux côtés. C'était l'investissement qui nous manquait pour avoir tout à disposition, sans trop occuper les installations municipales. Je tiens encore à remercier M. le maire de Ploufragan de mettre les installations municipales souvent à notre disposition en plus de nos propres installations. Le district et la mairie de Ploufragan nous aident et je les en remercie.

Nous avons déménagé il y a un peu moins de deux ans le 20 janvier 2015 à Montgermont. Le personnel s'y sent bien malgré quelques réticences au départ. Partir d'un lieu que l'on connaissait depuis longtemps en centre de ville de Rennes. Mais ceux qui auront l'occasion de découvrir les bâtiments, verront que c'est un outil fonctionnel, facile d'accès pour tous les clubs. Pour aller à Montgermont, cela ne nécessite pas de rentrer dans Rennes. Nous fêterons le deuxième anniversaire de ce déménagement dans quelques jours.

Enfin, le rayonnement du football breton en France et à l'international. C'est un réel plaisir quand je vais à la Fédération d'être un peu jalouxé. C'est souvent grâce à vous. Les clubs qui ont joué le jeu, je pense à la Coupe de France, le match et la prépa de Rennes à Pontivy, l'entraîneur national était venu. Cela booste un peu et cela fait un peu de cohésion au sein des clubs. Cette année, nous ne l'avons pas eue mais l'avons eu l'année précédente avec Châteaugiron. Je pense que tout cela est important.

Nous avons organisé 14 matches internationaux au cours de cette mandature. Matches internationaux de jeunes et de seniors, l'équipe de France A est venue. Mais le point d'orgue qui a fait que l'on parle beaucoup de la Bretagne est d'avoir organisé deux matchs féminins, un à Lorient avant d'aller au Canada pour que l'équipe de France se prépare sur un terrain synthétique, pour France-États-Unis, qui était un match important. Et France-Grèce, l'engouement a été conséquent, nous avons battu le record, il n'y a jamais eu autant de spectateurs à un match féminin international, 24 835 spectateurs à Rennes. Cela montre l'engouement pour le football féminin. On dit toujours que la femme est l'avenir de l'homme. Ce sera peut-être aussi le cas pour le football.

Tous ces éléments nationaux et internationaux, il y a eu aussi la coupe du monde militaire féminine avec une finale France-Brésil, qui fait que la France a un titre de championne du monde féminin. Je pense que c'est vraiment tout cela qui fait que la Ligue de Bretagne est une référence pour son centre technique, le premier de France et la qualité de nos organisations.

Les perspectives.

Nous allons commencer une nouvelle mandature avec quelques ambitions. Avant la fin de cette saison, nous dépasserons les 150 000 licenciés. C'est important car aujourd'hui vous savez que le nombre de représentants aux assemblées fédérales est calculé par tranche de 50 000 licenciés. Avant, nous avions trois représentants, nous n'en avons plus que deux et nous en aurons l'année prochaine à nouveau trois car nous dépasserons les 150 000 licenciés.

Nous allons finir de déployer la FMI. Avant la fin de ce mois, de nouvelles compétitions vont utiliser la FMI. Je vous engage à bien former les gens. La dématérialisation, c'est pour demain, aujourd'hui c'est la feuille de match. À la saison prochaine, ce sera la licence. Il n'y aura plus

de licence papier, c'est en cours de validation. Vous aurez sur la tablette vos licenciés, les joueurs pourront l'avoir sur leur téléphone.

Nous allons mettre en place un parcours de formation pour les dirigeants de club. La Fédération a édité 12 modules de formation qui durent quatre heures et chacun pourra piocher ce dont il a besoin. Cela va de l'accompagnateur au trésorier, au président de club à la façon de monter des demandes de subvention, même si maintenant c'est un peu plus rare. Je vous engage à inscrire les dirigeants pour qu'ils puissent venir notamment car cela valorise les dirigeants bénévoles, cela leur donne une qualification supplémentaire.

L'accompagnement et la formation en arbitrage, nous en parlerons certainement tout à l'heure. Nous avons 450 arbitres en moins du quota nécessaire pour couvrir l'ensemble des matchs, même avec un seul arbitre au centre. Il faut les former, et c'est le rôle des districts et de la Ligue. Mais il faut aussi les accompagner. Nous avons mis en place un système de référent en arbitrage, chaque club devrait avoir un référent en arbitrage pour accompagner au moins moralement et quelquefois physiquement les jeunes arbitres. Rien de tel pour un arbitre que d'avoir quelqu'un à qui il peut téléphoner un dimanche soir s'il a eu un souci au cours d'un match. Il peut donc appeler son référent et discuter avec lui. Les joueurs, après le match, se retrouvent pour la troisième mi-temps mais après un match, ce n'est pas le cas de l'arbitre qui prend sa voiture et refait le match dans sa tête. Ce n'est pas toujours facile à vivre psychologiquement. Le référent est quelqu'un qui est à l'écoute.

Nous avons réformé la pyramide des championnats seniors. Un peu contraint et forcé. Cela a été rapide. Nous avons fait deux réunions à ce propos et les clubs ont bien compris cette nécessité. Dans l'année qui vient, il y aura une réforme à faire sur le championnat de jeunes et je pense qu'à l'assemblée fédérale du mois de mars sinon celle de juin, les textes fédéraux changeront notamment pour les catégories U17 et U19, ce qui se fait dans beaucoup de Ligue, et accéderont au championnat national U17 les champions régionaux U16. Et accéderont au championnat national U19 les champions régionaux U18, ce qui nous obligera à faire des compétitions U16 et U18. Il y aura une concertation avec les clubs pour voir ceux qui sont en capacité de faire ces championnats.

C'est logique, celui qui est champion U18 monte en national avec la même équipe, alors qu'aujourd'hui, celui qui est champion régional U19 monte en U19 mais plus aucun des joueurs ne peut jouer car ils ne sont plus dans la catégorie. Il y a une logique. Il va falloir s'y atteler. C'est prévu pour 2019-2020 au niveau fédéral. Il faut que nous anticipions ce genre de choses, que nous faisons des groupes de travail, et les commissions de jeunes seront aussi concernées.

Nous nous devons aussi d'élargir l'offre de pratique car certaines personnes veulent venir vers le football mais ne viennent pas car deux entraînements par semaine avec un match le dimanche après-midi, cela ne les intéresse pas, mais elles aimeraient d'autres pratiques : le futsal, le beach soccer. Pour ce dernier, c'est compliqué de faire un terrain en fixe en Bretagne car s'il faut démonter l'installation entre les marées tous les jours, ce n'est pas évident.

Il y a également le foot5, et les districts Ille-et-Vilaine et Atlantique sont pilotes pour notre Fédération.

Le foot-net, ce que nous appelons le tennis-ballon.

Le foot en marchant et foot fitness, j'avoue que je ne sais pas trop comment faire. On dit que c'est pour le troisième ou quatrième âge, jouer en marchant. Certaines ligues expérimentent. Peut-être que demain il faudra aller dans les EHPAD pour faire du football. Pour l'instant, je ne sais pas trop comment l'appréhender. Si des personnes sont intéressées et ont des idées sur le sujet, je suis preneur.

Concernant les perspectives, trois événements majeurs dans l'année et surtout l'année prochaine et en 2019. En 2018, ce sera les 100 ans de la Ligue.

La coupe du monde des U20 se passera uniquement en Bretagne : toutes les équipes seront en Bretagne, tous les matches auront lieu en Bretagne. Il y a déjà eu des visites de sites. C'est une sorte de Jeux Olympiques du football avec un campus à Rennes et toutes les équipes sur le campus comme aux Jeux Olympiques. Les matchs auraient lieu un peu partout : Saint-Brieuc, Guingamp, Concarneau... Les membres de la FIFA sont venus il y a presque six mois, aujourd'hui nous n'avons pas de nouvelles car ils sont très exigeants. Je pense que les exigences sont peut-être un peu élevées. Quand je vois qu'il y a eu des championnats du monde en Papouasie-Nouvelle Guinée, nous n'avons pas à envier leurs installations. J'espère que la FIFA ne va pas nous mettre de bâtons dans les roues. Ce sera au mois d'août 2018.

En 2019, la coupe du monde féminine senior, il y aura certainement une poule en Bretagne. Rennes est une ville candidate pour accueillir une poule de cette coupe du monde, et ensuite, nous espérons accueillir un quart ou un demi de finale. Ce serait bien pour nous.

4) Élections

a) Présentation de la liste pour l'élection du Comité de Direction de la Ligue (vote)

En tous les cas, là encore, du travail en perspective, mais pour mener à bien tout cela, il faut un comité de direction. Et j'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter par photo les membres de cette liste que j'ai voulue équilibrée, et j'ai souhaité accueillir plus de femmes. Les statuts nous imposent d'avoir au moins une féminine, Marjorie Gentilhomme était toute seule, mais nous aurons l'occasion de travailler avec deux nouvelles femmes qui sont des dirigeantes de clubs impliquées. Ce n'est pas simplement pour s'occuper du football féminin mais pour s'occuper du football. Il est important d'avoir cette pensée féminine car les machos que nous sommes n'ont pas toujours les bons regards.

Jean-Claude Hillion, vous me connaissez, je suis né à quelques kilomètres d'ici, à Montreuil-sur-Ille où j'ai appris à jouer au football. Je connais bien ce secteur car j'ai parcouru jusqu'à l'âge de 20 ans la plupart des stades entre Rennes et Saint-Malo. Depuis les années 70, j'habite dans le Morbihan, j'ai le plaisir d'avoir une femme bigoudène et une commune s'appelle Hillion. Quoi de mieux pour s'occuper du football breton que d'être implanté dans chaque département.

Les statuts ont demandé qu'il y ait un Président délégué, j'ai choisi André Toulemont, ex-président du district du Finistère sud, qui connaît bien le football. Il me secondera et fera partie du collège des présidents de Ligue.

Un secrétaire général, Alain Le Galloudec que vous connaissez tous. Il habite à la Chapelle-des-Fougeretz. Il est né dans le Morbihan et a joué au football à Plouay.

André Toulemont est bigouden, on ne peut guère être plus bigouden que lui car il est né à Pont-L'abbé et habite à Plonéour-Lanvern. C'est un des rares membres du comité qui connaît et qui comprend le breton, ce qui n'est pas forcément mon cas.

Rémy Moulin en tant que trésorier. Costarmoricain, né à Saint-Brieuc, il habite à Ploufragan dont il est le maire, ce qui nous aide bien dans les relations entre la municipalité et la Ligue. Il met souvent le personnel technique de la ville à notre disposition.

Dans les statuts, nous avons aussi l'obligation d'avoir un arbitre, une féminine, un éducateur et un médecin. Dans ces figures qui nous sont imposées :

Guy Granville, qui était déjà au comité de direction, est né à Dinan et vit à Léhon. Et un club s'appelle Dinan-Léhon. C'est aussi un Costarmoricain

Bernard Lebreton, qui est le président de l'amicale régionale des éducateurs. C'est le local ici, né à La Mézière, habitant Saint-Grégoire, il est connu en tant qu'éducateur.

Marjorie Gentilhomme, née à Vannes, elle vit maintenant à Vitré. Elle a été arbitre, accompagnatrice d'équipe. C'est notre représentante féminine au comité de direction.

Et enfin le médecin, Christian Le Coq, qui est aussi du secteur, il est né à Rennes mais habite La Chapelle-des-Fougeretz. Et il est médecin du secteur.

Jacques Aubry est né à Rennes et habite à Rennes.

Ilda Barata est une nouvelle femme au sein du comité. Elle est née au Portugal, elle habite à Pleyber-Christ et s'occupe du club Plourin-lès-Morlaix.

Rachel Boishardy est la deuxième nouvelle femme, née à Loudéac, habitant à Plessala, Costarmoricaine du centre Bretagne.

Lionel Dagorne, que vous connaissez tous, né et habitant à Hennebont. Mais comme il a été arbitre international, cela lui a permis de voir un peu de pays.

Alain Faudet, né dans l'Orne à Saint-Germain-le-Vieux, il habite à Mordelles. Il s'est beaucoup investi dans le foot d'animation en Ille-et-Vilaine.

Jean-Pierre Le Brun, bigouden, né à Penmarch, habitant Le Guilvinec. Il est président de club depuis de nombreuses années. Il était déjà au comité de direction.

Jean-Michel Le Coz est un nouveau membre qui est né à Paimpol et habite à Plouha. Costarmoricain d'origine et habitant dans les Côtes d'Armor, il s'occupe aussi du foot d'animation dans son district.

Alain Léauté, né et habitant à Cléguérec. Heureusement qu'il a été arbitre international pour voir autre chose que la commune de Cléguérec. Grand spécialiste de l'arbitrage.

Jean-Pierre Lorgeoux, né à Vannes et habitant Locminé, est un nouveau membre de ce comité de direction, il va nous amener son expérience de club depuis de nombreuses années.

Guy Martin, né à Ploudaniel et habitant à Landerneau, Finistérien. Il est membre sortant du comité de direction.

Michel Renault, qui est également membre sortant du comité de direction. Il est né à Saint-Brieuc et habite Ploufragan.

Enfin, Georges Samson, né à Locminé, il a deux occupations dans sa vie : le football et la pêche à pied en bord de mer, spécialiste des coques et des huîtres.

Enfin les quatre membres qui sont sur la liste mais qui sont là d'office, ce sont les présidents de district :

Rémy Féminia, après avoir arpenté les terrains de football en tant qu'arbitre et au district depuis de nombreuses années. J'ai appris qu'il n'était pas né en Bretagne, ce n'est pas un Breton pure souche. Il est né dans l'Orne à Mortagne-au-Perche mais habite Bégard.

Alain Le Floch qui est président du Finistère. Il est né à Brest, qu'il ne trouvait pas assez près de la mer, et il voulait en ouvrant sa fenêtre le matin, voir la statue de la liberté, il habite Le Conquet.

Philippe Le Yondre, président de l'Ille-et-Vilaine, tout le monde le connaît. Il est né dans le Morbihan à Auray, et habite à Châtillon. Spécialiste des compétitions. On lui doit un très grand merci pour la mise en place des nouvelles pyramides, ce qui a été un travail important. C'est vraiment le spécialiste.

Enfin, un tout nouveau, Bruno Le Bosser, qui est né à Hennebont et habite à Languidic. Un pur Morbihannais. Il va découvrir la Ligue de Bretagne et le comité de Bretagne, il a beaucoup œuvré pendant des années en tant que président de la commission de discipline. Les clubs morbihannais ne le connaissent que pour cela. Mais il sait faire autre chose que la discipline, je vous rassure.

Nous allons soumettre à votre vote la liste que nous avons voulu équilibrer à la fois par département et en qualité des gens. Nous avons besoin aussi de penser à l'avenir, un renouvellement par tiers, huit nouveaux. C'est aussi important. Voilà ce que j'avais à vous dire en vous remerciant de votre attention. Et vous dire que notre slogan « Servir le football », ce n'est pas rien. Nous nous sentons à votre service, au service du football breton. Je peux vous dire que je suis fier de servir le football breton. Merci de votre attention.

(Applaudissements.)

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au vote pour l'élection de la liste du comité de direction de la Ligue de Bretagne. Souhaitez-vous voter pour la liste Jean-Claude Hillion « Servir le football breton » ?

Oui, vous appuyez sur la touche 1 ; non, vous appuyez sur la touche 2.

Le vote est ouvert.

Résultat du vote :

Oui : 95,29 %.

Non : 4,71 %.

La liste de Jean-Claude Hillion est élue.

M. le Président.- Je remercie M. Chenut, président du Conseil départemental, d'être présent parmi nous aujourd'hui et je vais lui passer la parole.

M. CHENUT.- Monsieur le président, messieurs les vice-présidents, messieurs les dirigeants, monsieur le directeur représentant les services de l'État, monsieur le maire de Saint-Gilles, mesdames, messieurs, j'ai beaucoup de plaisir à vous retrouver dans cette circonscription. Je salue les Finistériens, les Morbihannais et les Costarmoricains qui ont dû partir tôt pour arriver sur ce site en temps et en heure. Je suis heureux de les accueillir en Ille-et-Vilaine.

Ceux qui connaissent mon parcours savent qu'en Ille-et-Vilaine, avant d'exercer cette fonction plus généraliste de président du Conseil départemental, j'ai été pendant sept ans le conseiller départemental chargé des sports et ceci m'a valu de côtoyer très régulièrement M. le président du district à l'échelon départemental, et je salue votre prédécesseur car il était encore en fonction quand j'ai pris mes fonctions, M. Giboire. C'était un moment important. Cela va faire neuf ans, je n'ai jamais manqué votre assemblée départementale et j'ai eu également l'occasion de participer à deux assemblées de la Ligue. Comme vous tournez dans les quatre départements, c'était deux fois le tour de l'Ille-et-Vilaine. J'étais là il y a deux ans à l'inauguration des nouveaux locaux de Montgermont.

J'ai eu dans mon parcours d' élu d'autres temps forts. En tant que maire de Le Rheu, à deux occasions, j'ai eu à accueillir la journée nationale des débutants en 2005 et 2015, qui montre l'engagement de tous et toutes pour faire vivre ce sport notamment auprès des jeunes, car c'est l'avenir de la discipline.

Chacun connaît les vertus du sport en tant que telles, ses vertus éducatives, de cohésion, d'animation des territoires et pratiques sportives. Mais l'élément le plus fort est tout ce travail éducatif en direction de tous nos jeunes et on peut commencer cette pratique très tôt. Derrière l'aspect visible de vos activités, ce qui se passe sur le terrain, il y a la partie moins visible, les entraînements, mais aussi tout ce qui se passe à côté pour rendre tout cela possible.

C'est une organisation extrêmement importante, beaucoup de temps passé, du bénévolat, des échanges, de l'organisation, des débats parfois contradictoires. Le football est présent en

Ille-et-Vilaine mais sur la totalité des territoires de la Bretagne car la Ligue de Bretagne est emblématique au niveau national. Ce temps est difficile à quantifier mais il est essentiel. C'est une contribution importante à la qualité de vie et la cohésion sociale sur un territoire, à l'animation et au plaisir d'être ensemble. Nous vivons des périodes difficiles sur le plan national et international, mais tout ce qui contribue au fait que des personnes par-delà leurs différences, leur personnalité, leur sensibilité et leur engagement, se retrouvent pour passer ces moments-là qui sont des moments qui fédèrent, cela n'a pas de prix.

Cette action est motivée, votre sujet principal, c'est le football, c'est le sport, mais c'est une contribution plus globale à la vie citoyenne et à ce titre, cette action rejoint l'engagement des élus que nous sommes et le sport reste un vecteur important pour lequel je souhaite saluer ceux qui le font vivre à chaque occasion qui m'est donnée.

L'élection a eu lieu, le suspense était raisonnable. Votre président a fait quelques révélations sur son parcours et ses origines. Je les confirme, Montreuil-sur-Ille car il se trouve que moi, c'est Feins, et nous avons peut-être plusieurs points communs, dont le fait que nous avons été, l'un et l'autre, lui avant moi, licenciés dans le même club, l'union sportive de Montreuil-Feins. Cela commence à dater. On ne va pas dire de quand, car certains pourraient nous le reprocher. C'était aussi l'exemple d'un petit club qui était en PH, parfois il tangentait la DRH mais je garde d'excellents souvenirs. À l'époque, on ne parlait pas d'U11 ou U13, moi j'ai été minime et cadet pendant deux années. Cela reste d'excellents souvenirs et j'ai continué à pratiquer pas en club mais dans les cours des lycées. Cela reste de la pratique du sport.

Aujourd'hui vous avez bien voulu accepter d'adapter votre organisation pour me permettre de vous saluer. Il se trouve que j'ai la cérémonie des vœux dans la commune dont j'ai été maire pendant 14 années et dont je suis désormais conseiller municipal. Cela reste pour moi un moment important. Je vais m'y rendre dans les minutes qui suivent. Philippe Thébault, maire d'une commune voisine et amie, va nous y rejoindre.

Je tenais à vous saluer et à vous remercier pour votre engagement au service du sport sur ce territoire. J'ai toujours dans mes relations avec le district constaté l'excellent état d'esprit qui prévaut, la volonté d'aller de l'avant, de s'adapter en permanence. Rendre hommage au temps que vous consacrez à l'animation de ces territoires et à tous nos jeunes. Et je vous souhaite à tous et toutes une excellente année 2017, nous savons tous qu'il y aura des moments importants dans la vie de notre pays. Il faut continuer à faire vivre le socle de ce qui nous rassemble au-delà de ce qui peut nous séparer. Ce sont d'échéances importantes, il faut regarder de l'avant, mettre en avant les valeurs de la solidarité, du sport, du partage, du respect de la différence car sur les terrains de football, c'est ce qui nous fédère, cette volonté de travailler et vivre ensemble, et assurer cette cohésion par votre présence et disponibilité.

Je sais que pour certains, c'est une longue journée. Je vous adresse un grand merci et vous souhaite pleine réussite sur le plan sportif et également dans vos vies personnelles et au sein de l'ensemble de vos organisations, clubs et instances. Très bonne journée, très bonne assemblée générale, et très belle année 2017. Merci de votre attention.

(Applaudissements.)

Le Président me souhaitait le même score, mais je vais le décevoir, il se trouve qu'aux dernières municipales en 2014, c'était la troisième fois que je me présentais, j'ai fait 100 % car les adversaires avaient déclaré forfait.

M. LE GALLOUDEC.- Je donne la parole à M. Giboire qui va donner la conclusion de commission régionale électorale afin de valider le vote qui vient d'avoir lieu.

M. GIBOIRE.- Le comité directeur avait nommé une commission de surveillance des opérations électorales, composée de M. Perrot, M. Le Bouedec, M. Bourhis, M. Bretel, M. Quéau et moi-même.

Nous nous sommes réunis le 13 décembre au siège de la Ligue pour l'étude du dossier de la candidature de Jean-Claude Hillion, dossier nommé « Servir le football breton ». Nous avons procédé à la vérification de la déclaration de candidature, qui était conforme à l'article 13-7 des règlements généraux. Nous avons vérifié les pièces demandées pour chaque candidat (licence, déclaration individuelle de non condamnation) et les lettres des organismes représentatifs, l'UNAF pour les arbitres et AEFB pour les éducateurs.

La commission, conformément à l'article 16 des statuts de la Ligue de Bretagne, a transmis au comité de direction un avis favorable à la liste conduite par M. Jean-Claude Hillion pour les élections du comité directeur de ce jour.

Cet avis résulte d'examens opérés sur chacune des candidatures au regard des conditions d'éligibilité définies par l'article 13 des statuts de la Ligue de Bretagne. Tous les candidats étaient aptes à leur poste.

M. LE GALLOUDEC.- Je passe de nouveau la parole à Jean-Claude Hillion pour un troisième mandat.

M. GIBOIRE.- Le délai pour les prochains votes est raccourci à 20 secondes.

5) Intervention du Nouveau Président de la Ligue de Bretagne (2016/2020)

M. le Président.- Mesdames, messieurs, je n'aurai qu'un seul mot : merci. C'est rassurant, cela nous met aussi une pression, nous n'avons pas le droit de vous décevoir, même avec un tel score.

Je me dois aussi aujourd'hui de remercier mes anciens collègues, ceux qui ont été avec nous parfois pendant des années et qui ont décidé pour des raisons diverses d'arrêter.

Jean-Claude Eon, représentant des présidents de club. Cela n'existe plus dans les statuts mais nous avons encore des présidents de club.

André Nio*, le compagnon de longue date du parcours en district du Morbihan, qui surtout est le maître d'œuvre aujourd'hui de la FMI, il en est le correspondant régional. Il a décidé de prendre un peu de recul à la fois au district, il était représentant de district. Je remercie André pour tout ce qu'il a fait et qu'il va continuer à faire. Et tant que tu n'auras pas atteint les 100 % de FMI, tu continueras.

Philippe Cousin qui, cette dernière année, n'a pas pu être présent, des problèmes familiaux ont fait qu'il ne pouvait plus se libérer les samedis. Il a bien dû arrêter de participer.

Joël Evenou*, auquel j'associe Joël L'Hanton, du Finistère, tous les deux étaient membres de district et ils ont souhaité participer à la vie du district du Finistère. Comme on n'a qu'un représentant par district, j'avais proposé aux deux Joël de faire leur choix et ils ont souhaité rester à proximité mais sont toujours présents dans les commissions de Ligue. En tous les cas, je vous remercie car ces dernières années, vous avez beaucoup donné à la Ligue.

Christian David a souhaité arrêté pour des raisons familiales, il a pris un grade supplémentaire et en tant que grand-père, il souhaitait être plus près de ses petits-enfants qui habitent loin de la Bretagne et s'absenter un peu plus. Il va continuer à participer car il est à la commission fédérale des jeunes. Merci à Christian.

Joseph Laurans était le médecin. Il a souhaité arrêter, là aussi, pour se consacrer un peu plus à sa famille. C'est lui qui a proposé que le docteur Le Coq nous rejoigne.

Enfin, mon vieux compagnon de route car nous avons commencé il n'y a pas tout à fait 40 ans mais plus de 35 ans ensemble au district du football du Morbihan. Il m'avait succédé dans les mandats comme président du district. Il a beaucoup œuvré dans le Morbihan, il travaillait au Conseil alors général, et cela nous ouvrait quelques portes. Patern LE FOL a souhaité arrêter le district.

À vous tous, je vous dis un grand merci car si aujourd'hui, nous avons de tels résultats, vous y avez participé et vous pouvez être fiers de dire que vous avez participé à l'œuvre de la Ligue de Bretagne et ils méritent bien des applaudissements pour tout ce qu'ils ont fait.

(Applaudissements.)

Nous essaierons de ne pas vous décevoir. Et nous allons nous mobiliser. Nous avons vraiment une obligation de résultat derrière ce vote. En tous les cas, merci beaucoup.

b) Présentation des candidats à la délégation représentant les clubs à Statut Amateur aux Assemblées Fédérales

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au vote pour la liste aux assemblées fédérales. C'est un vote différent des autres. Nous allons voter pour chaque titre, le titulaire ainsi que le suppléant. C'est pourquoi Georges Giboire vous disait qu'à la place des 30 secondes, il n'y aura que 20 secondes pour appuyer sur le bouton.

Président de la Ligue :

Titulaire : Jean-Claude Hillion ; suppléant : Alain Le Galloudec.

Résultat du vote :

Oui : 99,8 %. Non : 0,92 %.

M. Hillion est élu.

Président délégué :

Titulaire : André Toulemont ; suppléant : Rémy Moulin.

Résultat du vote :

Oui: 96,64 %. Non : 3,36 %.

M. Toulemont est élu.

Président des Côtes-d'Armor :

Titulaire : Rémy Féminia ; suppléant : Thierry Briand.

Résultat du vote :

Oui: 91,45 %. Non : 8,55 %.

M. Féminia est élu.

Président du Finistère :

Titulaire : Alain Le Floch ; suppléant : Joël Lanton.

Résultat du vote :

Oui : 96,51 %. Non : 3,49 %.

M. Le Floch est élu.

Président d'Ille-et-Vilaine :

Titulaire : Philippe Le Yondre ; suppléant : Constant Robillon.

Résultat du vote :

Oui : 83,68 %. Non : 16,32 %.

M. Le Yondre est élu.

Président du Morbihan :

Titulaire : Bruno Le Bosser ; suppléant : Lionel Dagorne.

Résultat du vote :

Oui: 96,85 %. Non 3,15 %.

M. Le Bosser est élu.

Délégués de club statut amateur :

Vous avez trois candidats : M. Deléon, M. Le Brun et M. Gouzerc'h.

Les deux personnes qui auront recueilli le plus de voix seront titulaires. Le troisième sera suppléant. Pour cela, il va falloir appuyer sur la touche que vous désirez et attendre que le voyant vert s'éteigne pour appuyer à nouveau pour votre deuxième choix.

Pour M. Deléon, 1 ; pour M. Gouzerc'h, 2 ; pour M. Le Brun, 3.

Résultat du vote :

M. Deléon : 73,60 % et 51,82 % à égalité pour les deux autres.

Nous allons faire un deuxième tour mais nous allons devoir attendre une à deux minutes.

Pour M. Gouzerc'h, vous appuyerez sur la touche 1 et pour Jean-Pierre Le Brun, vous appuyerez sur la touche 2.

Résultat du vote :

Jean-Pierre Le Brun : 65,67 %. Gérard Gouzerc'h : 40,78 %.

Les titulaires seront MM. Deléon et Le Brun, et M. Gouzerc'h est suppléant.

Délégué club foot diversifié :

Jacques Aubry se présente.

Résultat du vote :

Oui : 89,99 %. Non : 10,01 %.

M. Aubry est élu.

Délégué clubs nationaux :

Titulaire : Pierrick Bernard-Hervé ; suppléant : Régis Montreuil.

Résultat du vote :

Oui: 86,08 %. Non : 13,92 %.

M. Hervé est élu.

Merci.

Je vais appeler Philippe Le Yondre pour qu'il nous présente la modification des règlements.

6) Modifications des règlements

a) Championnats Seniors suite à la réforme des compétitions

M. LE YONDRE.- Bonjour. Nous allons reparler de la réforme des compétitions avec deux grandes parties. C'est ce qui a été adopté à l'assemblée de Locminé pour la fin de saison, l'année de transition. Nous vous avons présenté les différents cas qu'il a fallu mettre en texte pour que ce soit reconnu en fin de saison. Les textes ont été mis sur le site de la Ligue, vous avez pu les voir mais nous allons repasser ces différents points pour que tout le monde comprenne comment cela va se passer en fin de saison.

Je vous rappelle la pyramide de la saison prochaine.

Au niveau national :

- national 1 : 20 équipes ;
- national 2 : quatre groupes de 16 équipes ;
- national 3 : 12 groupes de 14 équipes car il y aura un national 3 par ligue, hormis Méditerranée Corse qui est un cas à part.

Pyramide des championnats régionaux :

- régional 1 : deux groupes de 14 équipes ;
- régional 2 : six groupes de 12 équipes ;
- régional 3 : 14 groupes de 12 équipes

C'est la pyramide que vous aviez retenue.

Comment allons-nous procéder en fin de saison ?

Je vous rappelle les règles de classement.

Premièrement, ce sont les points. Quand on gagne un match, quatre points, un match nul deux points, un match perdu un point et une pénalité au forfait. Ce sera toujours ainsi en fin de saison.

Après, vient l'application des pénalités pour sanctions disciplinaires.

Vous avez adopté à l'assemblée de Locminé une nouvelle disposition pour simplifier la chose en fin de saison. On ne prend en compte que les sanctions liées au championnat. Dans nos textes, nous additionnions championnat plus coupe. C'était très compliqué à gérer. Personne ne faisait le même nombre de matchs, cela posait des problèmes, on risquait d'avoir des litiges en fin de saison. Et avec la mise en place de la nouvelle pyramide, cela aurait pu être encore plus compliqué. Donc la prise en compte uniquement des championnats.

Sont comptabilisées pour 10 matchs de suspension les sanctions qui atteignent trois mois et plus et les sanctions supérieures ou égales à 10 matchs. Voici le nouveau tableau en fonction des matchs réalisés. Quand on a joué jusqu'à 20 matchs, moins un point si on a 11 à 15 matchs de suspension, moins 2 points pour 16 à 25 matchs de suspension, moins 3 points pour plus de 25 matchs de suspension. En fonction du nombre de matchs joués, il y a un certain nombre de points de pénalités. C'est ce que vous aviez adopté à Locminé.

Le classement des équipes. Une fois les points gagnés sur le terrain, on met les sanctions disciplinaires et s'il reste des équipes à égalité, il faudra départager de façon à classer les équipes de 1 à 12, ou 1 à 14 pour la DH.

Les critères, c'est d'abord la priorité aux numéros d'équipes. Priorité d'une équipe 1 sur une équipe 2, rien n'a changé, cela a toujours existé. Ensuite, c'est le *goal average* particulier, donc les résultats entre les équipes concernées. Puis le *goal average* général, la meilleure attaque, l'équipe ayant gagné le plus de matchs, l'équipe ayant le plus petit nombre de défaites, l'équipe ayant eu le moins d'exclusions dans la compétition concernée, l'équipe ayant eu le moins d'avertissements.

Généralement, il est rare que l'on doive aller au-delà du troisième critère pour départager les équipes.

On en arrive à la fameuse pyramide. À Locminé, je vous avais présenté différents cas de figure. Par exemple, cela peut aller de 3 à 9 montées des clubs de DH vers le national 3. Il fallait un texte cadre. Nous avons fait quelque chose de très simple, j'ai entouré les variables.

Pour le régional 1, on joue sur les deuxièmes de DSR. Et pour le régional 2, c'est le nombre de quatrièmes voire de troisièmes de DRH qui viendra bouger. Tout le restant ne change pas. Ce qui permet de passer rapidement le texte en revue.

Descente de CFA 2 en régional 1 : uniquement l'équipe classée quatorzième de CFA 2. On peut espérer que l'on n'ait pas d'équipe en Bretagne classée quatorzième de CFA 2 cette année, dans ce cas on n'aurait pas de descente de CFA 2 car le régional 1, ce ne seront que des équipes bretonnes. Si ce n'est pas une équipe bretonne classée quatorzième de CFA 2, on n'aurait pas de descente du CFA 2 vers la Ligue. Au vu des résultats aujourd'hui, on peut l'espérer.

Accès en national 3 : comme on a huit équipes en CFA 2, il peut y avoir une descente de CFA 2 si l'une termine quatorzième, mais il peut y avoir des descentes de CFA vers le CFA 2. Le pire des cas serait 8 plus 3, 11. Il peut y avoir le cas d'une équipe de CFA 2 qui monte vers le CFA. On pourrait avoir une deuxième équipe de CFA 2 qui monte vers le CFA. C'est pourquoi il y a plein de cas de figures.

Accédera en national 3 le nombre d'équipes nécessaires pour compléter le groupe Bretagne de national 3 à 14 dans l'ordre de classement de la DH, ce nombre pouvant varier en fonction des descentes de CFA et de la descente ou non d'une équipe de CFA 2. On verra le nombre d'équipes qui nous reste en CFA 2 et on vient compléter par le nombre d'équipes nécessaires pour compléter ce national 3 à 14.

Sachant que tout le monde dans l'ordre de classement ne pourra pas monter. On a des équipes réserves qui sont aujourd'hui en DH qui ne peuvent pas accéder au national 3 car leur équipe première est déjà soit en national 2, soit en national 3. Pour pouvoir monter, il faut que l'équipe première évolue au moins en national 1.

Pour la composition du R1, voici un texte qui reprend tous les cas de figure possibles : l'éventuel descendant du CFA 2, les équipes DH qui n'ont pas accédé au national 3 sauf les treizièmes et quatorzièmes puisque qu'on a mis un barrage en place. Les treizièmes et quatorzièmes disputeront systématiquement un barrage. Toutes les équipes qui n'ont pas accédé, sauf treizièmes et quatorzièmes, jouent d'office en R1.

Après, les équipes ayant droit d'accéder classées de la première à septième place de chaque groupe de DSE. On peut avoir un cas de figure, une équipe qui serait dans les sept premiers de DSE mais qui n'aurait pas droit d'accéder car elle a déjà une équipe en R1. Dans ce cas, c'est le classement de la DSE qui fait foi, ne montent que les équipes classées de la première à la septième. Si la cinquième ne peut pas accéder, elle reste là, elle n'est pas remplacée. C'est toujours premier à septième, car les huitièmes jouent systématiquement les barrages contre les treizième et quatorzième.

Si une équipe est classée de la première à la septième place ne peut accéder, elle n'est pas remplacée par une équipe suivante du groupe. La division sera alors complétée en application du point division déficitaire.

Ensuite pour composer le R1, on prend les vainqueurs des barrages qui ont opposé les treizièmes et quatorzièmes aux huitièmes de DSE.

Ensuite viennent pour compléter le R1 les équipes classées premières de chaque groupe de DSR ou leurs suivantes immédiates si celle-ci ne peut accéder. Si une équipe est première de DSR et ne peut pas accéder, il faut *a minima* une montée par groupe donc on va chercher le suivant immédiat qui a droit d'accéder.

Ensuite, pour regrouper tous les cas, les meilleures équipes classées deuxièmes de chaque groupe de DSR nécessaires pour obtenir les 28 équipes. En fonction des cas de figure, c'est le nombre de deuxièmes de DSR qui viendra compléter notre division R1 à 28 équipes.

Il y a-t'il des questions sur le R1 ? Tout le monde a t'il bien compris le principe ? On prend l'ordre de classement de chaque division. Nous avons présenté beaucoup de cas de figure à Locminé ; avec le texte, c'est plus simple : on va dans l'ordre de classement de chaque division et on complète, ce sont les deuxièmes de la DSR qui feront tampon pour le nombre d'équipes qui montent.

Si la division est déficitaire pour atteindre les 28 équipes, les équipes ci-dessous seront qualifiées dans l'ordre de classement de la saison 2016-2017. Si jamais il manquait du monde, on commencerait par prendre les perdants des barrages. Ensuite, on irait éventuellement chercher les meilleures équipes classées neuvièmes.

Composition du R2 : en premier lieu, les deux perdants des barrages. Ensuite, les équipes de DSE qui n'ont pas accédé en R1, les équipes classées aux 10 premières places de chaque

groupe de DSR n'ayant pas accédé en R1. Hormis les deux dernières places et on sait tous qu'ils viendront jouer les barrages.

On prend les 10 vainqueurs des barrages R2 pour compléter le R2 et les équipes classées première et deuxième de DRH, ce qui regroupe tous les cas de figure.

Ensuite, pour compléter, le nombre d'équipes de DRH ayant droit d'accéder pour atteindre le nombre d'équipes requises dans l'ordre du classement. D'abord, les meilleures troisièmes et ensuite les meilleurs quatrièmes s'il y avait besoin. À chaque fois, on départage par les critères de l'article 13.

En cas de R2 déficitaire, pour atteindre les 72 équipes, les équipes suivantes seront qualifiées dans l'ordre ci-dessous : les perdants des barrages. D'abord les meilleurs onzièmes de DSR, puis les meilleurs deuxièmes DSR. En fonction des vainqueurs des barrages, cela peut être des équipes de DSR ou de PH. Si on avait besoin de compléter, on prendrait dans l'ordre de classement de la saison précédente. En admettant qu'un onzième de DSR ait perdu son barrage, si on devait repêcher quelqu'un, c'est d'abord celui-là qu'on va repêcher avant d'en rechercher un autre.

Des questions spécifiques sur le R2 ?

Intervenant.- La dernière fois, on avait vu sur des schémas qu'il y avait un seul barrage sur la DSR. Aujourd'hui, il y en a deux.

M. LE YONDRE.- On va revenir sur ce cas de figure. Cela compliquerait les textes de travail sachant que ce cas ne peut plus arriver. Cela n'arriverait qu'une seule fois, si on avait trois descentes de CFA vers le CFA 2. Au vu des classements actuels, je pense qu'on n'aura pas trois descentes de CFA vers le CFA 2. Il faut être réaliste. J'espère pour les clubs présents dans la salle qu'il n'y aura pas trois descentes de CFA vers le CFA 2 cette année. J'espère même qu'il n'y en aura aucun.

Composition du R3 : les 10 perdants des barrages, les équipes de DRH qui n'ont pas accédé en R2, les équipes classées de la première à neuvième place de chaque groupe de PH qui n'ont pas accédé à R2, les 28 équipes qui viennent des districts.

Si on a besoin de monde, on repêchera des dixièmes de PH. Et si on était excédentaire, exceptionnellement, pour une saison, on ne ferait pas de descente supplémentaire mais des groupes à 13 sur le R3 pour un an et on régulariserait la saison suivante. On ne veut pas que les gens soient lésés par la mise en place de cette nouvelle pyramide. Normalement, cela ne devrait pas arriver.

Comment seront organisés les barrages ?

Pour les barrages du R1, le quatorzième de DH jouera contre le meilleur huitième de DSE. Le treizième de DH jouera contre le moins bon huitième de DSE. Donc priorité au classement de la saison. Quand on a terminé quatorzième, on est dernier, on joue contre le meilleur huitième, et quand on est treizième, on joue contre le moins bon huitième.

Vous aviez fait le choix du tirage au sort pour déterminer celui qui reçoit.

Pour le R2, les deux derniers de DSR, 8 équipes plus 2 DRH, je ne peux pas dire lesquelles car cela dépendra des cas de figure. Les deux équipes qui n'accèdent pas directement de DRH mais qui viennent systématiquement derrière, joueront les barrages pour faire 10 équipes. Cela fera un chapeau et dans le deuxième chapeau, les 10 premiers de PH ou leurs suivants immédiats si le premier d'un groupe ne pouvait pas accéder car il a déjà une équipe au-dessus.

Y a-t-il des questions ? Avant de passer aux modifications de texte ?

M. LE GUIGOU.- Si on prend le barrage de R1, si le huitième est dans l'impossibilité de monter à cause du statut de l'arbitrage, est-ce qu'on prend le neuvième ?

M. LE YONDRE.- Non, c'est uniquement le huitième qui participe. Les barrages ont lieu contre l'équipe de DH, contre le huitième de l'autre groupe. L'interdiction réglementaire vient après. On fait d'abord le sportif et l'interdiction réglementaire viendrait après.

M. LE GUIGOU.- Donc on peut faire participer au barrage des clubs dont on sait que potentiellement, ils ne pourront pas monter.

M. LE YONDRE.- Les barrages auront lieu, ils ne sauront pas encore s'ils peuvent ou pas monter car le statut de l'arbitrage, la situation n'est pas définitive à ce moment-là.

Il y aura un match de barrage en moins. On ne va pas aller chercher un neuvième dans un groupe. Pourquoi le neuvième de ce groupe et pourquoi pas le neuvième de l'autre groupe ?

Je pense qu'il faut quelque chose de très clair. Le barrage, c'est toujours 13 et 14 contre les huitièmes, s'il y a une impossibilité quelconque ou forfait pour une raison ou une autre, le vainqueur est l'autre équipe.

M. LE GUIGOU.- Tu peux avoir plus tard une équipe qui va dire : *« Il a fait le barrage alors qu'on savait qu'il ne pouvait pas monter et c'est moi qui suis lésée. »*

M. LE YONDRE.- Le barrage, c'est toujours 13 et 14 contre les huitièmes. Il n'est pas marqué dans les textes que si le huitième ne peut pas participer au barrage, il est remplacé par un neuvième.

Il faut que le texte soit clair et précis, on ne peut pas reprendre tous les cas de figure imaginables. On peut aussi imaginer que le club dépose le bilan le 30 juin, après les barrages. Cela revient au même.

M. FRUCHART (COPF Pacé).- Je reviens sur l'accession à la R2. Le premier et le deuxième montent automatiquement. Mais pour le troisième, quelle est la politique ? Les barragistes montent. Dans quel ordre ? Prend-on en compte les troisièmes ou les barragistes ?

M. LE YONDRE.- D'abord, les équipes de chaque DSE, les vainqueurs de barrage qui montent, les équipes classées première et deuxième de DRH. Après on prendra le nombre de troisièmes nécessaire pour compléter. Les 10 vainqueurs de barrages sont bien sûr avant les troisièmes de DRH.

M. FRUCHART (COPF Pacé).- Ce sont les quatrièmes qui montent à la place des troisièmes ?

M. LE YONDRE.- Non, il faut que les troisièmes soient montés avant que les quatrièmes puissent monter.

M. FRUCHART (COPF Pacé).- Sur la pyramide, il était marqué les quatrièmes.

M. LE YONDRE.- Il y a des cas de figure où le troisième n'est pas en bleu. Suivant les cas de figure, tous les troisièmes ne montent pas systématiquement. Cela peut être des troisièmes qui sont barragistes. Il y aura deux équipes de DRH qui sont barragistes, mais ce ne sont pas obligatoirement les quatrièmes. Il y a des cas de figure où ce sont les troisièmes qui sont barragistes. Pour être barragiste, ce sont les deux premières équipes dans l'ordre du classement de la DRH qui n'ont pas accédé.

Bien sûr, troisièmes avant les quatrièmes.

D'autres questions ?

Dernier point lié à cette saison et adopté à Locminé.

C'est au moins vrai en DRH. Dès le mois de janvier, ou février, le championnat risque d'être clos car si vous n'êtes pas dans les trois ou quatre premiers en DRH, vous n'avez plus rien à jouer. Donc pour éviter de fausser les compétitions en-dessous, une règle a été adoptée. Lors des huit dernières rencontres de championnat, au maximum trois joueurs ayant fait plus de huit matchs en équipe supérieure. C'est pour éviter que certains clubs fassent descendre des joueurs dans les équipes inférieures pour fausser les compétitions.

Un joueur qui fait plus de 10 matchs dans une équipe supérieure, lors des huit dernières rencontres de championnat, ne peut descendre que dans les équipes immédiatement inférieures.

Cela a été adopté à Locminé, c'était pour rappel.

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au vote pour la modification des championnats seniors 2016-2017 suite à la réforme des compétitions. Êtes-vous pour ou contre les modifications des championnats seniors 2016-2017 suite à la réforme des compétitions ?

Résultat du vote :

Oui : 88,08 %. Non : 11,82 %.

La modification est adoptée.

M. LE YONDRE.- La nouvelle pyramide est en place. Il nous faut parler de la pyramide 2017-2018. À partir du moment où on a une nouvelle pyramide, les règlements qui vont avec doivent bien sûr être adaptés. Tout le règlement des championnats seniors a été revu, parfois ce n'est que de la librairie, mais d'autres points changent malgré tout.

Le premier article modifié est l'article 2 car la répartition des équipes dans chaque division est désormais en régional 1 : deux groupes de 14, en régional 2 : six groupes de 12 et en régional 3 : 14 groupes de 12.

L'organisation des matchs pour les terrains : article 4, règlement des terrains et installations sportives, tout club qui s'engage dans le championnat doit avoir la jouissance d'un terrain classé. Cela ne change pas.

Pour le régional 1, c'est l'équivalent de la DH aujourd'hui, niveau 4 ou 4 SYE.

Pour le régional 2 et 3, comme aujourd'hui pour toutes les autres compétitions de Ligue, niveau 5, 5 SYE ou 5 SY.

Pour les divisions de district, niveau 6, 6 SYE, 6 SY.

SY : synthétique ancienne génération ; SYE : synthétique nouvelle génération. Les terrains de foot à 11 sont tolérés en district.

C'est simplement remettre en face les nouvelles appellations.

Un point important, sans doute le plus important de tous, ce sont les règles de classement applicables à toutes les divisions. Actuellement, un match gagné, c'est quatre points, un match nul deux points, un match perdu un point, et une pénalité, zéro. À partir de la saison prochaine, il y aura l'harmonisation sur toutes les compétitions fédérales. Cela a été fait dès cette année sur les compétitions nationales (national, CFA, CFA 2). Ils avaient laissé un an aux ligues pour l'appliquer. Nous aurions pu l'appliquer cette année mais avec la réforme des compétitions, il valait mieux ne pas tout mélanger. Nous avons attendu un an mais nous sommes obligés de le faire car c'est un texte fédéral.

À partir de l'année prochaine, toutes les compétitions seront pareilles en France et quelles que soient les catégories, jeunes ou seniors, ce sera la même chose : match gagné égal trois points, match nul un point, match perdu zéro point et pénalité ou forfait moins un point. Le reste ne change pas.

C'est une grosse modification. Vous pouvez faire toutes les simulations que vous voulez, cela ne change pas le classement par rapport à aujourd'hui. Ce sont toujours les mêmes écarts.

Article 12 : pénalités pour sanction disciplinaire.

On vous propose, comme vous l'avez adopté à une grande majorité pour cette année de transition, de continuer à l'appliquer sur toutes nos compétitions. On ne compte les sanctions disciplinaires uniquement pour le championnat, afin que ce soit plus simple et que tout le monde ait une meilleure vision.

Dans la nouvelle pyramide, le national 3, ce sont uniquement des clubs bretons. Le premier accédera au national 2. Les trois derniers descendent.

Et pour le R1, comme il faut équilibrer avec trois, comme on a deux groupes de R1, les deux premiers accèdent et le meilleur second pour faire trois. C'est l'équilibre. On aura quatre descentes par groupe de R1, donc huit descentes. Et pour faire l'équilibre, huit montées : les six premiers de R2 et les deux meilleurs seconds.

Pour les descentes en R2, six groupes, 6 fois 3, 18, et donc pour faire 18 montées, les 14 premiers de R3 et les quatre meilleurs seconds.

District : 14 groupes, 14 fois 2, 28 donc sept montées par district. C'est très simple.

Il reste d'autres articles à changer. Dans les règlements généraux de la Ligue de Bretagne. Les obligations en termes de journal Bretagne foot. Les titres des appellations des compétitions changent : national 2, national 3, régional 1, quatre exemplaires. Régional 2, régional 3, district 1, trois exemplaires.

On a remplacé les termes CFA, CFA2, DH, DSE et DSR par les nouvelles appellations.

Obligation en termes du nombre d'équipes de jeunes, c'est simplement changer le nom des appellations. Donc Ligue 1 et Ligue 2 deviennent national 1 et on remplace CFA, CFA 2 par national 2 et national 3. Ce sont quatre équipes de jeunes dont obligatoirement une équipe U19 et quatre équipes à effectif réduit.

Le R1, qui est l'ex-DH : trois équipes de jeunes de foot à 11 et trois équipes à effectif réduit.

Pour le R2, deux équipes de jeunes à 11 et pour le R3, une équipe de jeunes à 11 ou trois équipes à effectif réduit.

On remplace les anciennes appellations par les nouvelles.

M. LE GALLOUDEC.- Y a-t-il des questions ?

Intervenant.- Pour les équipes de foot à 11, est-ce que les groupements seront pris en compte ?

M. LE YONDRE.- Cela ne change pas comme aujourd'hui. Le nombre total doit répondre au nombre total des exigences des clubs constituant le groupement. Cela n'a absolument pas changé.

M. LE GALLOUDEC.- D'autres questions ?

Nous passons au vote pour la modification des championnats seniors 2017-2018 suite à la réforme des compétitions. Êtes-vous pour ou contre les modifications des championnats seniors 2017-2018 suite à la réforme des compétitions ?

Résultat du vote :

Oui : 97,26 %. Non : 2,74 %.

La modification est adoptée.

M. LE YONDRE.- Merci de votre confiance.

(Applaudissements.)

Maintenant reste à vivre cette fin de saison qui va être passionnante. Si vous avez des doutes sur l'application de textes, pour éviter tous les problèmes et les rumeurs, toute demande d'explication des textes réglementaires devra parvenir par email et une réponse sera faite par la commission des statuts et règlements dans un PV. Si vous avez des questions, vous envoyez un email et on vous fait une réponse. Beaucoup trop de rumeurs circulent pendant ces périodes.

Surtout ne restez pas dans le doute. Vous nous prévenez et le comité de direction pourra être amené à traiter un cas qui n'était pas prévu.

M. le Président.- Merci pour votre confiance pour l'avenir.

M. LE GALLOUDEC.- Je passe la parole à Christian David pour les modifications réglementaires pour les groupements de jeunes.

b) Groupements Jeunes

M. DAVID.- Bonjour à tous et à toutes. Et tous mes vœux.

Je rappelle brièvement l'historique des groupements de jeunes. Les premiers groupements de jeunes ont vu le jour en 2004-2005, les premières retouches et réajustements ont été opérés le 14 novembre 2009 à l'occasion de l'assemblée générale à Loudéac et aujourd'hui, nous vous proposons là encore des petites choses pour encadrer de la meilleure manière les groupements de jeunes.

Cela a été affiché sur le site du district. Il faut savoir que les groupements de jeunes sont encadrés par la Fédération Française de Football, à l'article 39-ter pour mémoire. Et à la Ligue de Bretagne et à la commission régionale des jeunes, nous devons vous accompagner dans votre démarche avec vos particularités, la complexité. On sait qu'un groupement de jeunes, c'est un ADN personnel, il faut aussi respecter les clubs qui font des efforts et ne pas les léser par rapport aux groupements de jeunes.

C'est l'équilibre que nous devons trouver dans le respect et surtout ne laisser personne sur le bord du terrain.

Les nouveautés :

Ce qu'on propose pour encadrer la limitation des équipes en ce qui concerne le foot à 11 : deux équipes par catégorie pour un groupement de jeunes de deux clubs, et trois équipes par catégorie pour un groupement de jeunes de trois à cinq clubs.

Dans la procédure de création, engagement pour une durée de trois ans, auparavant, c'était deux ans, depuis l'assemblée de Loudéac.

Pour faire partie d'un groupement de jeunes, les clubs participant aux championnats seniors jusqu'au niveau R2 inclus. C'était la DSE, mais avec la nouvelle réforme, c'est de la bibliothèque ou de l'écriture.

Les demandes doivent être faites au 1^{er} juillet, auparavant c'était au 1^{er} mai. Il y a une certaine souplesse et c'est bien normal car on sait que la fin de saison est difficile, il faut vous laisser un peu de temps.

Les groupements de jeunes. On a parlé de ne laisser personne sur le bord du chemin, et toutefois, à titre exceptionnel, et uniquement pour la saison en cours, la commission compétente peut, après étude du dossier, accepter la création d'une entente au plus bas niveau avec un club non adhérent du groupement avec interdiction de monter lors de la

création de la deuxième phase ou en fin de championnat. Dans ce cas de figure, l'équipe en entente devra être mise au nom du club non adhérent du groupement. C'est pour cadrer et quelquefois, quand on fait les équipes, les engagements se font un peu tardivement et on se trouve avec un excédent. Cela permettra à tout le monde de participer.

Les règles de classements.

En cas d'égalité de points entre une équipe de club et une équipe de groupement, l'équipe de club est prioritaire. C'était un vœu de l'amicale laïque de Coataudon-Guipavas lors de l'assemblée générale à Loudéac le 7 novembre 2015. Priorité est donnée au club avant le groupement de jeunes.

J'ai fait le tour de la question, il n'y a pas de grande nouveauté : un encadrement au niveau du nombre d'équipes, la date du 1^{er} juillet pour les aménagements, l'ouverture vers l'entente et la priorité du club par rapport au groupement.

Voilà les nouveautés que nous vous proposons.

M. TREGUER (AL Coataudon).- Le texte qui nous est soumis aujourd'hui fait suite à l'assemblée générale de Loudéac et aux vœux de l'AL Coataudon. Monsieur le Président de la Ligue, à l'occasion de l'assemblée générale du district Finistère nord du 12 juin 2015, l'AL Coataudon avait soumis au vote des clubs présents deux vœux concernant le groupement de jeunes, le premier traitant des critères d'accession en division supérieure pour la catégorie U15 et le second des critères d'accession en division supérieure pour l'ensemble des catégories composant la Ligue de Bretagne. Ces deux vœux furent adoptés à la majorité lors de cette assemblée générale, puis soumis une nouvelle fois au vote des clubs présents à l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire de la Ligue de Bretagne du 7 novembre 2015 à Loudéac.

Comme vous le savez, le premier vœu fut rejeté et vous m'avez demandé après le débat de retirer le second vœu, ce que j'ai fait à condition que soient mis en place des groupes de travail dans les districts et à la Ligue pour discuter de la finalité et de l'avenir du groupement de jeunes.

Pour le district Finistère nord, ce travail a été réalisé et je sais que des contacts ont été pris avec le district des Côtes d'Armor. Je ne sais pas si les réflexions ont été menées au niveau des autres districts, ni comment la Ligue de Bretagne a travaillé sur ce sujet mais à la lecture du document qui nous est soumis, aujourd'hui il apparaît qu'il reprend beaucoup de conclusions des groupes de travail du Finistère nord à part la ligne principale suivante qui a été supprimée et qui disait en paragraphe 1 : « *Un groupement de clubs de football peut être créé pour promouvoir et améliorer la pratique du football dans les catégories de jeunes sous certaines conditions.* » Le district Finistère nord avait entériné ceci : « *Tout club qui a un effectif supérieur à 17 licenciés en catégorie U15 et U17 ne peut créer ou intégrer un groupement dans ces catégories.* » Cette ligne a été supprimée au niveau de la Ligue.

Quand j'ai lu qu'un texte relatif aux groupements de jeunes allait être soumis au vote de l'assemblée aujourd'hui, je vous avoue que j'ai été surpris car je ne pense pas qu'il n'y ait eu discussion au niveau de tous les districts sur ce sujet. Or nous sommes convoqués à cette

assemblée, et les clubs de Ligue décideraient donc pour l'ensemble des clubs des quatre districts de la Ligue, à ceci près que les délégués des districts pourront voter mais je doute fort que ces délégués aient discuté de ce dossier en profondeur.

L'AL Coataudon étant à l'origine des discussions entamées au niveau du district Finistère nord et le Ligue de Bretagne, je m'étonne de ne pas avoir été invité dans un premier temps pour présenter nos arguments. Et je vous remercie d'avoir accédé à ma demande de pouvoir prendre la parole aujourd'hui.

Lors de l'assemblée de Loudéac, j'avais fait part au nom de l'AL Coataudon de notre crainte de voir l'évolution des groupements de jeunes, initialement mis en place pour permettre à des clubs en difficulté en termes d'effectifs de pouvoir continuer à faire en sorte que les jeunes puissent pratiquer le football en regroupant des clubs. L'AL Coataudon est toujours favorable à cette présentation des groupements.

En revanche, nous mettons en garde toute envie de permettre la création des groupements élitistes qui à terme ne serviraient pas à pérenniser les effectifs dans les clubs concernés car les joueurs les plus faibles seraient irrémédiablement poussés vers la sortie, même si tout le monde s'en défend. Mais de façon plus générale, nous pensons que les clubs qui le peuvent doivent continuer à essayer d'avoir leurs propres équipes pour faire en sorte de permettre à un maximum de jeunes de pratiquer le football mais également d'avoir dans nos compétitions un maximum d'équipes représentatives de la diversité des niveaux.

Pour être tout à fait complet, je ne vous cache pas que j'ai de plus en plus le sentiment que nos instances poussent des clubs à intégrer un maximum d'enfants jusqu'à la catégorie U13 de façon que les bons joueurs puissent être détectés dès le plus jeune âge, mais à partir du foot à 11, seuls n'auraient d'intérêt aux yeux des instances que les joueurs représentant un réel potentiel footballistique. J'espère me tromper mais la suppression de la ligne à propos de l'effectif maximum par catégorie pour créer un groupement m'incite à penser que ces craintes sont fondées.

Aussi compte tenu de ces éléments, je vous demande, Monsieur le Président, à mon tour, soit de retirer ce texte de l'ordre du jour de cette assemblée afin qu'il soit vraiment discuté au niveau des districts en amont ; soit de réintégrer la phrase concernant l'effectif par catégorie. Si vous ne souhaitez pas accéder à ces demandes, je me retourne vers les personnes présentes à cette assemblée pour leur demander de ne pas voter pour ce texte en l'état car il ne sert pas l'intérêt du football pour tous. Merci de votre attention.

(Applaudissements.)

M. le Président. - Effectivement, j'avais accédé à votre souhait que vous puissiez intervenir.

Comment cela s'est-il passé à propos de ce texte à la commission régionale des jeunes à laquelle participent tous les districts ?

C'est un travail collectif. Il se peut que des représentants du Finistère n'aient pas voté cette proposition mais que les autres l'aient fait. Maintenant, vous faites une proposition mais il y a un vote. Le texte a été présenté, je propose qu'il y ait un vote sur texte : s'il n'y a pas la

majorité, le texte est retiré et s'il est adopté, il est adopté. Rien n'empêche que le chiffre de 17 soit ajouté lors d'une prochaine assemblée.

Pourquoi cela a-t-il été laissé ? Un club peut avoir plus de 17 joueurs et pouvoir intégrer quelques joueurs pour faire une deuxième équipe. C'est ce qui avait primé. Contrairement à ce que vous dites, nous ne sommes pas là pour privilégier des groupements par rapport à autre chose. Au contraire, je souhaite que les clubs gardent leurs équipes de jeunes. Je pense que tous les clubs le font. Cependant il y a des disparités géographiques, démographiques qui font que.

Aujourd'hui, je vous demande de voter pour ou contre. Si c'est contre, le texte est retiré. Sinon le texte est adopté. Si lors d'une prochaine assemblée, vous voulez revenir sur une ligne supplémentaire à ajouter, pourquoi pas. Aujourd'hui nous proposons un texte, nous ne le modifions pas, il est ou non adopté.

M. LE GALLOUDEC.- Y a-t-il d'autres questions?

M. DIREZON (DC Carhaix).- Par rapport au nombre d'équipes, il faut au moins trois équipes par catégorie maximum ? Peut-on revenir à la première diapositive ?

Je ne suis pas certain que dans toutes les régions de Bretagne, on soit à la même enseigne. Dans le centre Bretagne, c'est parfois compliqué d'avoir trois équipes par catégorie.

M. DAVID.- C'est un maximum, il peut n'y en avoir qu'une.

M. MILLE (US Saint-Jouan).- Nous avons déjà un groupement avec deux clubs. Il nous a été refusé un troisième club car il y avait déjà une entente en féminines. Est-ce que cette réforme peut être à partir de cette année ? Est-ce que nous pouvons faire la demande parce que nous allons nous enlever de cette entente féminine ?

Nous avons créé le groupement l'année dernière, mais à partir d'aujourd'hui, je pense, ce sera sur trois ans. Nous sommes sur deux ans, cela veut dire que nous devrions refaire une demande à partir de mai jusqu'à juillet pour adhérer avec le troisième club. Est-ce que ce sera possible dès cette année ?

M. le Président.- En féminines, il y a eu des soucis, avec un club qui voulait faire une équipe féminine en groupement qui ne pouvait pas car il y avait déjà un autre groupement masculin et ce n'étaient pas les mêmes clubs.

J'aimerais que l'on sépare féminines et garçons car ce ne sont pas les mêmes données. Si vous voulez faire un groupement avec des féminines, il ne faut pas que ce soient les mêmes clubs masculins. Nous avons posé la question à la Fédération qui n'a pas de réponse aujourd'hui mais le sujet est sur la table de la Fédération en ce qui concerne les équipes féminines en groupement ou pas. Je n'ai pas d'élément de réponse aujourd'hui mais le problème est posé.

M. MILLE (US Saint-Jouan).- Nous avons eu le problème dans le sens inverse, nous avons un groupement de jeunes garçons mais cela n'a pas pu aboutir car le troisième club n'a pas pu adhérer du fait qu'il avait un groupement avec les féminines.

M. le Président.- Quand c'est garçons et filles, ce n'est pas la même chose. La Fédération s'est posée la question qui n'avait pas anticipé cela.

M. DESNOS (ES Dol-de-Bretagne).- Quid des groupements de clubs qui ont plus de quatre équipes par catégorie ?

En général, les groupements sont faits sur le foot à 11, U15, U17 et U19. Avec des surplus d'effectif, un groupement de jeunes peut être amené à avoir quatre équipes en U15 et deux en U17. Dans votre définition, que se passera-t-il à l'avenir dans ce cas de figure ? On laisse des jeunes de côté ? On doit enlever le groupement de la catégorie U15 ?

M. DAVID.- C'est à la création, et quand on arrivera au terme de ce contrat, les choses seront revues, bien sûr. Vous êtes sensés chaque année faire le point avec soit un groupe de travail soit une commission pour faire le point des effectifs dans votre district. Mais vous irez au terme de votre contrat avec ce nombre.

M. le Président.- Quatre équipes de la même catégorie, c'est-à-dire une équipe 1, 2, 3 et 4 avec deux clubs, je me pose la question.

M. DESNOS (ES Dol-de-Bretagne).- Avec quatre clubs. C'est un cas de figure supérieur à deux clubs. Ce sont quatre clubs avec un club phare et trois petites communes aux alentours qui ont trois ou quatre joueurs par catégorie.

M. le Président.- Ma crainte est que l'on fasse de l'élitisme. Le club phare va renforcer ses deux premières équipes et les autres ne vont pas pouvoir se faire valoir.

Maintenant, ce sont les commissions de districts qui jugent des groupements. Ils sont mieux habilités que n'importe qui pour voir le cas de figure et voir s'il peut y avoir une dérogation. Je ne suis pas favorable à ce genre de dérogation, mais il peut y avoir des cas exceptionnels.

M. BAZY, président de la commission jeunes du district foot à 11 (22).- Une réflexion par rapport à la remarque du Finistère nord, j'ai participé au groupe de travail dans le 22 et à la commission régionale jeunes sur quelques changements au niveau des groupements de jeunes.

Je vais prendre l'exemple de deux clubs qui composent un groupement. Un club plus important qui peut apporter au-delà de 17 joueurs dans une catégorie donnée et le deuxième club qui est moins important, qui n'a que trois, quatre ou cinq joueurs. Que font ces quelques joueurs si on applique votre proposition puisqu'on ne pourrait pas créer de groupement ?

C'est juste une réflexion par rapport à votre proposition.

M. L' HOUR (ancien membre de la commission régionale des jeunes).- J'ai été amené à réfléchir dans le groupe de travail sur cette notion de groupement. J'ai cru comprendre qu'au départ, les groupements avaient été créés pour répondre à la désertification, nous en sommes loin aujourd'hui. Quelque part, cela pose question.

J'aimerais savoir combien d'enfants sont répartis sur les quatre clubs. Y-a-t-il au moins 70 joueurs sur les quatre équipes par catégorie ? Pour répondre au reliquat, la notion d'entente

existe toujours et peut être appliquée pour le solde de joueurs qui ne peuvent pas pratiquer dans un groupement.

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au vote, êtes-vous pour ou contre les modifications des groupements de jeunes ?

Résultat du vote :

Oui : 50,83 %. Non : 49,17 %.

Le texte est adopté.

Merci.

c) Statut régional des Éducateurs

M. LEBRETON.- Bonjour à tous et à toutes. Le statut des éducateurs en conséquence de la nouvelle pyramide a été nettoyé, peaufiné. Je vais tout de même vous donner une statistique. Vous savez que depuis quelques années la Fédération, via la DTN et nos cadres techniques en ligue, avait pour objectif : une équipe, un éducateur. Je vais vous dire que la Ligue de Bretagne peut être fière, mais c'est vous, messieurs, mesdames, qui devez être fiers car 97 % des clubs bretons sont en règle avec le statut des éducateurs. Bravo et félicitations. Les autres sont en dérogation. Nous partions de loin mais nous arrivons au but.

Aujourd'hui ce qui compte, c'est la remise à jour des textes par rapport à nos divisions. Ce qui va compter surtout, c'est le tableau qu'on va vous présenter : ce qu'on a maintenant et ce qui sera l'année prochaine.

En R1, le BEF ; l'année prochaine, ce sera pareil.

En R2, le BMF, même chose pour l'année prochaine.

En R3, c'est le CF3. Deux choses vont changer dans le tableau que je vous présente car le futsal est devenu important et pour le niveau de DH, on ne demande pas la certification mais on conseille aux éducateurs de ces équipes d'aller en formation. Ce n'est que pour apprendre et petit à petit se mettre dans les règles.

Pour le football féminin qui prend de l'ampleur, pour la PH, on demande d'aller en formation en CF3 pour préparer dans ces clubs les futures montées en DH. On conseille d'aller en formation, il n'y a pas de certification.

Voilà ce qui va changer la saison prochaine.

Enfin, trois choses que je rappelle à tous les responsables de club.

Bien faire l'organigramme en début de saison. Envoyez l'organigramme à la Ligue de Bretagne.

Deuxième chose, la présence sur le banc de touche le week-end. Si l'éducateur est suspendu, s'il est absent pour une raison de maladie ou autre, vous prévenez le service technique de la Ligue de Bretagne.

Troisième chose, le respect de l'éducateur demandé selon la catégorie.

Voilà ce qu'il en est dans le statut des éducateurs. Rien de changé sur les précédentes saisons. Je voulais néanmoins vous féliciter pour adhérer à ce statut à 97 %. Vous pouvez être fiers, mesdames et messieurs.

(Applaudissements.)

M. le Président.- Y a-t-il des questions?

M. ?- J'ai pris connaissance de votre librairie, je voulais savoir pourquoi il y avait un tel écart entre ce qui est dans le tableau que vous venez de présenter et les écrits qui figurent dans le document qu'on a pu lire avant cette réunion.

M. LEBRETON.- Il y a eu une erreur de frappe pour les 17 DH où c'est marqué BMF, mais c'est le CF3. C'est pourquoi je vous ai dit que seul le tableau présenté est valable.

M. LE GALLOUDEC.- Nous passons au vote, êtes-vous pour ou contre les modifications réglementaires du statut régional des éducateurs ?

Résultat du vote :

Oui : 88,27%. Non : 11,73%.

Les modifications sont adoptées.

M. LEBRETON.- Je voulais vous remercier, cela fait plaisir pour les éducateurs que je représente.

d) Statut régional de l'arbitrage

M. CHAHIR.- Je représente le groupe qui travaille depuis plus d'un an et demi sur la réforme du statut de l'arbitrage. Je ne reviens pas sur la réforme territoriale, mais un petit mot sur l'équité. Sur l'ancien statut, on demandait à un club évoluant en DRH et à un club évoluant en D1 d'avoir le même nombre d'arbitres. Il a semblé important à tous les membres du groupe de travail d'adapter le statut de l'arbitrage au niveau de la pratique.

Le groupe de travail comprend 19 personnes. Tout le monde était représenté : l'ensemble des clubs, la Ligue, les Districts, la CRA, le comité de direction. Cette réflexion est menée depuis le 26 septembre 2015. Cela fait plus d'un an que tout ce monde travaille pour faire évoluer ce statut.

Quels sont les besoins pour l'arbitrage d'aujourd'hui pour notre Ligue et nos districts ? Pour couvrir l'ensemble des compétitions et l'ensemble des rencontres de Ligue seniors, jeunes et districts jusqu'à la D3 de 1 650 arbitres. Nous en sommes loin aujourd'hui, vous voyez le déficit de plus de 450 arbitres car nous en enregistrons 1 200 au 1^{er} septembre 2016. Ce déficit malheureusement existe depuis plusieurs années. Plusieurs clubs ici présents de D2 n'ont pas d'arbitre officiel avant la poule retour, et plusieurs voient des rencontres de PH tous les dimanches sans arbitre assistant.

C'est une vraie problématique, aujourd'hui, nous formons entre 200 et 250 arbitres tous les ans, mais nous en perdons le même nombre. Nous sommes en déficit chronique depuis quelques années et le danger qui nous guette, c'est aujourd'hui la PH, le R3 de demain et peut-être plus d'arbitre pour faire la R2 ou plus d'assistant sur la R2 dans les années à venir si nous n'y prenons pas garde, tous ensemble bien sûr.

Aujourd'hui, dans les nouveaux statuts, on vous propose d'avoir une D3 avec 0,5 arbitre, un arbitre joueur qui continue à couvrir son club au-delà des deux premières années, plus d'obligation en D1 d'avoir un arbitre majeur pour tout club en conformité avec le statut de l'arbitrage. Des clubs ont un surplus d'arbitres pendant au moins deux saisons et se retrouvent en infraction les deux années suivantes avec le statut de l'arbitrage. Qu'une saison supplémentaire lui soit accordée pour se mettre en conformité.

On vous propose également que l'on puisse remplacer tout arbitre majeur par une arbitre féminine, qu'elle soit majeure ou mineure. Que tous les clubs en conformité avec le statut de l'arbitrage pour cette saison en cours garderont cette conformité pour les deux saisons à venir.

Quelque chose qui ressemble au statut des éducateurs, tout club en règle avec le statut et qui accède au niveau supérieur a une saison pour se conformer aux nouvelles exigences.

On vous propose de laisser le temps au temps et de n'appliquer le nouveau statut des arbitres qu'à partir du 31 janvier 2020, ce qui laisse un peu de temps à l'ensemble des clubs pour se retourner.

Le groupe de travail a voulu montrer ce que certains clubs consomment tous les week-ends. Un club en CFA 2 aujourd'hui mobilise huit arbitres en moyenne. Alain Léauté m'a transmis l'exemple du VOC qui, quand il joue tous les week-ends, a besoin de 10 arbitres pour l'ensemble de ses compétitions. Un club qui évolue en DH a besoin de sept arbitres en moyenne pour arbitrer l'ensemble des équipes. Et un club évoluant en DSR a besoin de quatre arbitres en moyenne.

Ce sont des moyennes bien sûr.

Nous avons fait un tableau pour montrer les obligations des clubs aujourd'hui et pour demain. Le groupe de travail souhaite faire évoluer cela.

Au niveau national :

Pour la Ligue 1, 10 arbitres dont six majeurs. Pour la saison 2019-2020, on demande que les clubs évoluant en Ligue 1 puissent présenter 12 arbitres dont six majeurs ou féminines majeures ou mineures, et deux formés en cours de saison pour permettre d' étoffer le vivier d'arbitres.

Pour la Ligue 2, on souhaite aller vers 10 arbitres dont cinq majeurs ou majeures ou mineures. Et deux formés en cours de saison.

National 1 : huit arbitres dont quatre majeurs ou féminines, majeures ou mineures.

National 2 : sept arbitres dont trois majeurs ou féminines, majeures ou mineures.

National 3 : six arbitres dont deux majeurs ou féminines majeures ou mineures.

Pour le niveau régional :

Régional 1 : cinq arbitres dont deux majeurs ou féminines, majeures ou mineures.

Régional 2 : quatre arbitres dont deux majeurs ou féminines, majeures ou mineures.

Régional 3 : trois arbitres dont un majeur ou féminines, majeures ou mineures.

Pour les districts :

D1 : deux arbitres sans obligation de majeur.

D2 : un arbitre.

D3 : on passe à 0,5 arbitre. Un arbitre joueur, même au-delà de la deuxième année, peut continuer à couvrir son club.

Aucune obligation pour les clubs évoluant en D4 et D5.

Club de foot de ligue féminine: un arbitre

Futsal : deux arbitres pour le niveau de D1 3F et un arbitre pour le niveau de D2 3F.

Club de D1 foot entreprise : un arbitre. Rien ne change par rapport à l'ancien statut.

En conclusion, je dirais que le groupe de travail a souhaité avoir un statut qui soit équitable, adapté à la pratique et aux nécessités des clubs. Ce statut est applicable à partir du 31 janvier 2020. On va vers la féminisation du football et beaucoup de chemin a été parcouru, notamment pour permettre aux féminines de rentrer dans ce statut de l'arbitrage.

Je finirai mon propos en disant que les arbitres font partie de la grande famille du football, nous en avons besoin pour continuer à pratiquer le football. Sans arbitre, pas de rencontre et pas de football.

(Applaudissements.)

M. LE GALLOUDEC.- Y a-t-il des questions ?

(AS Vitré).- Pourquoi le besoin de préciser arbitre féminine? Aujourd'hui on a des arbitres féminines, cela n'a pas besoin d'être précisé dans les statuts.

M. CHAHIR.- On le précise car cela n'apparaissait pas dans les anciens statuts.

(AS Vitré).- Qu'un arbitre soit masculin ou féminin est un arbitre. D'autant plus que c'est précisé pour les championnats nationaux, régionaux mais pas départementaux.

M. CHAHIR.- Je comprends votre remarque. Aujourd'hui nous sommes sur une phase de développement de football féminin sur notre territoire. Ce que nous voyons est très bien. Il y aura de plus en plus de compétitions féminines. Cela ne me choque pas de commencer à mettre l'accent, que nous ayons plus de féminines à arbitrer ces rencontres.

M. le Président.- Je pense que la précision est importante pour montrer aux femmes qu'elles peuvent devenir arbitre. Si on ne le précise pas, elles ne vont pas se sentir impliquées.

M.LAUDIC.- J'ai fait un power point.

L'analyse est un peu partielle. La difficulté des clubs à trouver des arbitres malgré le nombre de nombreuses actions mises en place dans les clubs en collaboration avec les CDA. Je suis président de club, comme M. Chahir.

Ce nouveau statut qui voit le jour va augmenter les difficultés et mettre la pression sur les dirigeants. Un changement de statut, je ne suis pas sûr que tout le monde l'ait lu, qui a été résumé partiellement.

Les situations futures avec 12 arbitres en Ligue 1, 10 en Ligue 2. Je passe vite car cela ne nous intéresse pas beaucoup.

Quand on prend le national 3, cela fait 50 % d'augmentation pour la moitié des clubs qui vont monter. En R1, ceux qui posaient des questions pour l'accession, 25 %. Certains vont avoir 100 à 200 % de plus en arbitrage. On va me répondre que c'est en 2020, c'est donc qu'il faudra les trouver dans les deux ans à venir.

R2, R4 : il en faut partout. C'est logique. Quand on fait du football, il faut fournir des arbitres.

On a oublié quelque chose d'important : les sanctions. Tout à l'heure, j'ai lu le mot d'équité. C'est assez extraordinaire. Un club de Ligue 1 à une amende de 600 euros. Le budget d'un club de Ligue 1, c'est en moyenne 25 millions d'euros, dont 16 à 17 donnés par la télé. On pourrait mettre 60 000 euros d'amende, et que cet argent soit à la disposition des CRA et CDA pour faire des formations, trouver des idées et augmenter les dotations aux arbitres qui font un travail énorme et ne sont pas bien payés sur nos terrains, souvent pour se faire crier dessus.

En national, 400.

(Applaudissements.)

Sanctions complémentaires : 309 euros. Cela date, c'est à peu près 2000 francs. Et les 228, c'étaient les 1 500 francs. Cela n'a pas bougé. Il faudrait rajouter deux zéros. 30 000 aux clubs de Ligue 1, qui seraient utilisés comme je viens de le dire.

Après, on reste dans les anciens chiffres. C'est beaucoup pour nous, mais une misère pour eux.

Sanctions sportives : pour la Ligue 1 et 2, le nouveau statut que vous avez mis est clair. C'est marqué : néant. C'est normal, ils sont en contrat de travail, ce sont des pros, ils ne peuvent pas être sanctionnés. Il faut au moins les sanctionner financièrement. Leur réserve qui joue en nationale 2 ou 3 n'est pas sanctionnée non plus. Il n'y a pas d'équité dans le championnat. Ils sont sous contrat de stagiaire, aspirant ou autre.

Pour les autres, du national 2 au district, cette phrase, je l'ai mise en gras : « *À deux mutés en moins par saison, ne plus avoir de joueurs mutés en troisième saison.* » Avec les augmentations légales, il y a quelques clubs en infraction. Cela entraîne régression voire descente assurée, perte de motivation, désarroi. Il m'arrive de ne pas en dormir. En tant que président, c'est l'arbitrage qui me préoccupe le plus.

Je passe aux propositions. La question importante : cette modification a-t-elle été demandée à toutes les ligues ? N'est-on pas en avance sur le statut fédéral ? La ligue de Bretagne ne va-t-elle pas beaucoup plus vite que les autres ligues ? Je n'ai pas la réponse.

Pistes de réflexion : faut-il trois arbitres en R2 et R3 ? J'ai une PH, tous les dimanches, il n'y a pas d'arbitre, cela se passe très bien. Le monde du foot évolue, il y a moins de bagarres qu'avant, heureusement, et cela se passe très bien.

Y a-t-il beaucoup de problème quand il n'y a pas plus de trois arbitres ? Je ne crois pas.

Combien ce nouveau statut rapporte-t-il d'arbitres ? J'ai compris 450.

Pourquoi ne pas raisonner en bassin de vie, en termes de population ? Il y a déjà des villes de 30 000 habitants qui jouent en R3, ils ont un ou deux arbitres ; d'autres de 4 000 habitants qui jouent bien au-dessus en ont six à fournir. Cela pose un problème, quand il n'y a pas deux clubs dans le même village.

J'ai un peu parlé des indemnités tout à l'heure, mais y a-t-il une véritable réflexion ?

Je refuse aujourd'hui de voter ce nouveau statut en l'état actuel car je l'estime trop contraignant et afin de décider soit l'évolution des statuts actuels, soit un *statu quo* qui est déjà dur, je trouve, je propose de créer des réunions par district qui remonteraient les informations à la commission régionale où il y aurait des propositions. Il y a plein d'autres exemples. Pour les jeunes arbitres, des aides sur le permis avec des amendes prises par les clubs de Ligue 1. Il y a un tas de choses que l'on peut essayer de trouver.

Voilà ce que je voulais dire sur l'arbitrage.

(Applaudissements.)

M. le Président.- Merci Hervé. Dans ton exposé, il y a peut-être une petite erreur, les clubs de district ont été diminués. En D1, il n'y a pas d'augmentation du tout.

Quant à savoir si la Bretagne est un peu en avance, sans doute. Il est vrai que les ligues qui n'ont pas fusionnées se sont plus préoccupées du statut de l'arbitrage que les autres qui se sont préoccupées d'avoir le même statut de l'arbitrage. Quand deux ligues fusionnent avec des statuts complètement différents, voire plus restrictifs dans l'une que dans l'autre, il faut réussir à s'accorder pour faire quelque chose de commun.

Le statut de l'arbitrage. Tout le monde râle un peu, aujourd'hui nous n'avons pas trouvé autre chose mais j'attends vos propositions. Si demain on n'a pas d'obligation d'arbitres, après-demain, on n'aura pas d'arbitre. Il ne faut pas se leurrer. Tu le disais tout à l'heure Hervé, malheureusement, ils se font souvent houspiller sur les terrains. Cela se passe peut-être mieux avec les bénévoles. Je demande à voir, car nous en avons moins écho.

Nous n'allons pas polémiquer pendant huit jours, un statut vous est proposé. Il y a un vote à faire. Vous votez ou pas.

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons passer au vote. Êtes-vous pour ou contre les modifications réglementaires du statut régional de l'arbitrage ?

Résultat du vote :

Oui : 32,46 %. Non : 67,54 %.

Le vote est rejeté.

(Applaudissements.)

7) Interventions des Personnalités

Mme PALIN, présidente du CROS de Bretagne.- Bonjour. C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je viens assister à l'assemblée générale de la Ligue de Bretagne de football. Je trouve que c'est très participatif et dynamique, les échanges sont intéressants. Aujourd'hui c'est une journée particulière. C'est une assemblée générale électorale, je suis ravie de voir les résultats de cette élection et c'est avec beaucoup de plaisir que je félicite Jean-Claude Hillion et toute son équipe. Cela fait près de quatre ans, depuis que je suis à la tête du comité régional olympique et sportif, je ne viens pas de la famille du football mais je le connais bien. Pendant des années, j'ai fréquenté le club de Daoulas et son terrain, ainsi que le district de Landerneau. Mais à mon époque, les filles ne jouaient pas au football.

Félicitations.

À l'heure d'aujourd'hui, avec cette réforme territoriale, avec tout ce qui peut se profiler pour 2017, c'est avec beaucoup de plaisir que le comité olympique travaille avec le football. Vous, les clubs de football, êtes le premier maillon de cette cohésion sociale dont on parle tant. Cela se voit rien qu'à vous écouter. Vous parlez socialisation, mutualisation, féminisation. Encore merci.

Et merci à Jean-Claude et son équipe pour l'accompagnement qu'ils font pour le mouvement sportif breton. C'est important d'avoir une belle locomotive. Dès que je sollicite Jean-Claude, il est toujours partant pour nous accompagner sur les gros dossiers. J'ai vu qu'il avait triplé ses féminines, en passant d'une à trois, dont une Finistérienne. Bravo. Je vous signale que ce n'est pas toujours facile d'être une femme dirigeante et nous avons au sein du comité olympique une formation spécifique pour accompagner les femmes dirigeantes.

Voilà ce que je voulais vous dire et vous souhaiter bon courage pour la suite.

(Applaudissements.)

M. BARILLET (DRJSCS).- Monsieur le Président, mesdames, messieurs, merci de votre invitation à cette journée de travail. J'étais un peu inquiet au début car la tonalité était très bretonne ; entre la présentation de votre équipe et celle du président du conseil départemental, je me suis demandé ce que faisait là le fonctionnaire d'État. Je n'ai pas eu à vivre ce qu'a vécu un collègue qui lors d'une assemblée de ligue, s'est retrouvé avec des participants qui parlaient corse. C'était difficile pour lui de suivre les travaux.

Je ne suis pas né en Bretagne mais j'ai quelques accointances, un grand-père né à Quimper et un autre à Louisfert près de Châteaubriant. Comme on parle toujours de la Loire-Atlantique dans la Bretagne, j'y participe à ma façon. Il se trouve que ma vie professionnelle a commencé à Quimper, j'ai eu la chance d'être directeur de l'école nationale de voile dans le Morbihan et d'être avec vous depuis deux ans à Rennes. Il me manque les Côtes-d'Armor, mais c'est mon dernier poste.

L'année 2017 sera une année importante d'enjeux importants. Je ne parle pas de la respiration démocratique qui verra le renouvellement de l'équipe dirigeante, ce qui aura des conséquences sur les politiques publiques, ni sur l'équation des Jeux olympiques de 2024 qui ne manquera pas d'avoir des conséquences, quelle que soit la décision, sur les politiques publiques et l'animation territoriale des pratiques sportives de haut niveau.

Vous avez évoqué que l'année à venir et celles qui suivront seront l'objet d'enjeux à la fois de développement et de manifestations de haut niveau notamment de foot féminin. C'est une excellente initiative et évidemment, nous serons tous attentifs au plaisir de ces activités et aux fêtes qui situent votre ligue parmi les ligues-clés. Dans le cadre de la réforme territoriale, la Bretagne, qui était une grande région, devient une petite région. Heureusement qu'il y a des disciplines comme le football pour faire que la Bretagne reste une grande région sportive.

2017 sera relativement stable. Ce n'est pas aujourd'hui qu'un ministre va changer les orientations 2017. Donc stable sur les priorités d'intervention, stable sur les moyens du CNDS sur lesquels nous travaillons de plus en plus avec les ligues en tant que structures et comités départementaux alliés dans la mise en place de programmes régionaux. C'est une réalité que nous travaillons de moins en moins avec les clubs en direct car nous sommes sur des axes que les ministres ont souhaité structurants. Il est vrai que nous sommes moins dans l'aide aux clubs, dans leur vie quotidienne. On peut le regretter, c'est une réalité, je ne raconterai pas d'histoire sur ce sujet.

Ce qui m'a beaucoup intéressé, c'est cette période post-olympique de réorganisation, de re-travail des fédérations sur leur organisation de toute nature et évidemment sur l'accès au haut niveau. Nous savons très bien que pour que des ligues fonctionnent bien, il faut qu'elles aient une ossature et la façon dont vous avez positionné en priorité politique pour votre Ligue l'organisation notamment à travers la conduite qu'en fait M. Kervella en tant que DTR me satisfait dans mon rôle de directeur régional, et est aussi quelque part un peu exemplaire dans ce qu'on peut proposer à d'autres disciplines sportives dans ce cadre. Évidemment le football est une discipline qui a un niveau d'intervention, des moyens et une aura qui lui permettent d'avoir une place particulière, mais il est bien qu'une discipline comme la vôtre se saisisse de ce mode d'organisation pour en faire un support politique de ses priorités. J'en suis personnellement très satisfait.

Je ne reviens pas sur la place de votre discipline, elle est évidente par le nombre de licenciés et de clubs. Mais cela ne se résume pas à cela. Qu'un président de conseil Départemental assiste à une assemblée régionale de ligue, ce n'est pas fréquent. Il vient pour le football, je ne sais pas s'il viendrait pour d'autres disciplines. Parce que le foot présente un maillage, une présence, une histoire territoriale forte. Quand il reste un club dans une commune, c'est un club de foot. Les débats que vous avez eus tout à l'heure sur les regroupements étaient intéressants de ce point de vue.

Avant d'être dans cette région, j'ai assumé la même fonction dans les régions Centre et Auvergne, il me semble que la Bretagne assume encore plus qu'ailleurs son rôle social, sur l'emploi, l'accueil de nouveaux publics et les efforts que vous faites sur le public féminin me satisfont. Ils ne sont pas de même intensité partout. Culturellement, le football est vu comme masculin, mais les efforts que vous faites sur le sport féminin auront des effets sur d'autres disciplines sportives car vous êtes une discipline regardée, meneuse du point de vue sociologique et social. Les avancées qui seront prises par votre discipline auront des effets sur d'autres pratiques sportives et dans ce sens, vous avez un rôle qui excède même votre propre discipline. Et je vous invite à continuer à travailler sur ce sujet.

Évidemment, je serais discourtois si je ne félicitais pas la nouvelle équipe en soulignant là encore l'augmentation raisonnable d'un point de vue numérique mais extraordinaire d'un point de vue en pourcentage, de la présence féminine. Et cette alchimie que sait créer le football et cela fait partie de son ADN de savoir faire évoluer son organisation avec un renouvellement raisonnable et raisonné qui apporte de la ressource nouvelle tout en gardant l'expérience et la force de ceux qui sont déjà aux manettes depuis longtemps. C'est une façon raisonnable de faire évoluer la discipline tout en gardant sa capacité à regarder son environnement ainsi adapté.

Évidemment je vais émettre deux vœux. Le premier est que notre pays, en septembre 2017, puisse s'enorgueillir d'accueillir un événement mondial que l'on attend depuis 1900, les Jeux Olympiques. Et vous souhaiter à tous au titre personnel et au titre de votre vie associative qui structure pour beaucoup votre vie personnelle les meilleurs vœux pour 2017. Que l'année soit la plus sereine possible, sereine du point de vue de la vie sociale et la plus active possible du point de vue de votre vie associative. Merci de votre écoute et meilleurs vœux.

M. LE GALLOUDEC.- Nous allons procéder à la remise des dotations des petits poucets pour la saison 2015 et 16. Et à ce sujet, je vais appeler trois clubs.

M. le Président.- Il y a eu les Petits Poucets pendant la coupe de France qui ont fait des exploits et sont allés relativement loin. Ce sont trois clubs d'Ille-et-Vilaine : Châteaugiron, La Chapelle-Montgermont, et Noyal-Brécé.

(Applaudissements.)

Montgermont a été nommé Super Petit Poucet. Ils ont fait encore mieux que les Petits Poucets.

Je demande à mes collègues présidents de district de remettre le prix.

8) Remise du chèque AFM Téléthon

M. LE GALLOUDEC.- Je demande à M. Guyomard de monter sur scène car la Ligue de Bretagne a participé à sa manière au Téléthon, un but marqué rapportait un euro.

M. le Président.- Sur un jour de coupe, nous avons décidé avec le comité de direction que pour tout but marqué, nous verserions un euro. Il y a eu 900 et quelques buts, nous avons arrondi à 1 000. Vous, les clubs de football régional, avez participé au Téléthon de façon à montrer que le football et les valides ont fait un geste pour tous ceux qui sont atteints par la maladie. Nous sommes ravis d'avoir contribué à cette action, et d'y amener cette faible participation.

(Applaudissements.)

M. GUYOMARD.- C'est un magnifique chèque. Merci d'avoir participé à cet événement exceptionnel car unique en Europe par son ampleur, son objet solidaire et ses résultats.

Grâce à vous, aux bénévoles, la Fédération Française de Football est partenaire du Téléthon et incite les clubs à participer. Grâce à cela, nous sommes en train de révolutionner la médecine dans le monde entier et nous guérissons les premiers malades de maladies rares qu'on appelle aussi orphelines mais qui touchent trois millions de Français. Il y a 30 ans, c'était l'indifférence générale, un français sur 20 au cours de sa vie est ou sera atteint à des degrés divers d'une maladie grave.

C'est un problème de santé publique que nous sommes en train de régler grâce à l'action de bénévoles et la détermination de parents qui se sont battus il y a 30 ans et continuent à se battre. J'ai remarqué que ce chèque que vous avez appelé modeste est plus important que la pénalité que l'on applique aux grands clubs sportifs.

(Vifs applaudissements.)

Merci à vous.

Nous aurons encore besoin de vous pour le Téléthon 2017 qui aura lieu les 7, 8, 9 décembre. Pourquoi ne pas renouveler l'opération et si à la mi-temps, vous êtes menés 4 à 0, laissez aller... *(Rires.)*

M. LE GALLOUDEC.- Je vais demander à Régis Canteloup et Charlène Eon, présidente de l'US Saint-Gilles de venir sur le podium

M. le Président.- Je suis très heureux de vous remettre la médaille d'honneur de la Ligue de Bretagne pour ce que vous avez fait dans le football et ce que vous continuez à faire. Vous êtes jeune et avez toute la vie devant vous. Je vous remercie tout simplement et voir que le football donne le sourire. J'espère que cela va continuer. Voilà cette médaille.

(Applaudissements.)

Pour le club, une dotation pour vous aider et attirer les jeunes vers le football. Et je suis heureux de voir une femme à côté de moi. Et je vous remercie pour l'organisation de cette

journée, la mise à disposition de la salle, l'aide des bénévoles de Saint-Gilles qui étaient déjà là hier. Encore merci à tous.

Mme EON.- Au nom de la section football de l'US Saint-Gilles, je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2017. J'ai le plaisir d'assumer la présidence depuis trois ans au sein de la section football de Saint-Gilles.

Je voulais rappeler, au-delà du rôle sportif qui nous fait vibrer tous les week-ends sur le terrain, notre rôle au niveau social. Nous sommes face à des drames familiaux et nous sommes là aussi pour soutenir les gens, accueillir les jeunes et les moins jeunes en difficulté. C'est aussi notre rôle d'être présents et d'encadrer tous les gens des communes. Je pense que vous êtes, vous aussi, confrontés à ce genre de choses. Au-delà du sportif, nous sommes là pour aider tout le monde à trouver sa place au sein du football. Je vous remercie et je vous souhaite une bonne fin de saison à tous.

(Applaudissements.)

M. le Président.- L'heure est venue de conclure cette assemblée. Je remercie tous les partenaires de la Ligue de Bretagne : l'assurance Generali, Stéphane Pezant, Intersports et le Crédit Agricole.

Je vous remercie de votre confiance renouvelée et vous souhaite encore une fois une bonne année 2017.

La séance est levée à 12 h 30.